• Montréal jeudi 8 juin 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 225 62 pages 5 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

IL PLEUT AUSSI EN ANTARCTIQUE

« LES PÔLES NOUS AVERTISSENT D'UN DANGER IMMINENT »

La pluie tombe dru sur le continent le plus froid de la planète à quelques jours du solstice d'hiver. Le phénomène est une conséquence directe des changements climatiques, disent les scientifiques du *Sedna IV*. Notre entrevue avec le chef de mission Jean Lemire signée par **François Cardinal** en **page A16**

VERS LA COUPE STANLEY

VICTOIRE ÉCRASANTE DE LA CAROLINE

OILERS 0 | 5

SPORTS **PAGES 1** ET **3**

LES CELLULAIRES APPELÉS À DISPARAÎTRE DE LA ROUTE?

Seuls les appels « mains libres » devraient être permis, recommande une commission

DENIS LESSARD

QUÉBEC – L'auto zigzaguant sur la route alors que son conducteur compose un numéro de téléphone pourrait bientôt être chose du passé au Québec.

La commission des transports de l'Assemblée nationale propose que le gouvernement légifère pour interdire l'utilisation des téléphones cellulaires traditionnels au volant. À son avis, seuls les appels « mains libres » devraient être tolérés.

Dans un rapport de 50 pages qui doit être rendu public aujourd'hui, les députés de tous les partis s'entendent pour constater que tous les rapports d'experts attribuent un très grand nombre d'accidents à la distraction des conducteurs. Selon le document, obtenu par *La Presse*, ces distractions sont causées par « des tâches secondaires comme la composition manuelle des téléphones cellulaires et la fréquence croissante des conversations ».

Les conclusions de la commission parlementaire ne se transposent pas immédiatement en législation, mais il est clair que son verdict aura du poids quand les fonctionnaires du ministère des Transports rédigeront la nouvelle politique de sécurité routière promise d'ici la fin 2006.

›Voir **TÉLÉPHONES** en page A14

ALEXANDRE DESPATIE

UNE BLESSURE, UNE PAUSE

SPORTS **PAGES 1** ET **4**

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**

« Si le 11 septembre était juste un complot, est-ce que je peux ravoir mon émission? » — André Robitaille

Venez voir mon blogue !
cyberpresse.ca/laporte

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ARTS **8**
Bandes dessinées	ARTS **10**
Décès	ACTUEL **8 et 9**
Forum	A **20 et 21**
Horaire télévision	ARTS **4**
Loteries	A **6**
Monde	A **18 et 19**
Mots croisés	ACTUEL **7** et ARTS **10**
Mots fléchés	ARTS **10**
Mot mystère	ARTS **10**
Observateur	ACTUEL **5**
Petites annonces	ACTUEL **5** et AFFAIRES **4**
Trait d'union	ARTS **8**

Météo

Nuageux avec averses, maximum **17**, minimum **14**, plus de détails en page SPORTS **8**

L-V 6 21924 98765 1

Les boules de crème glacée rouleront au centre-ville

PHOTO PATRICK SANFAÇON, *LA PRESSE* ©

Des triporteurs à crème glacée rouleront **pour la première fois cet été dans le centre-ville** de Montréal. L'arrondissement de Ville-Marie met la touche finale au projet d'autoriser la vente de produits glacés et boissons désaltérantes sur le domaine public. Si le nouveau règlement est approuvé, les triporteurs défileront dans les rues Bishop, Peel, Sainte-Catherine, de la Gauchetière, Notre-Dame, McGill, Saint-Denis, Ontario, et sur plusieurs portions du boulevard Saint-Laurent. La vente des produits glacés sera autorisée du mois de mai à la mi-octobre. Les bouches sucrées devront ouvrir l'oeil: les vendeurs ne pourront pas être équipés de clochette, klaxon ou autre dispositif sonore. **Nos informations en page A8**

SYNDICATS

Le quart des profs de la CSQ claque la porte

HUGO DE GRANDPRÉ

Près du quart des enseignants du secteur public a choisi de se désaffilier de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), hier.

Des 80 000 membres de la FSE-CSQ, environ 19 000 tournent les talons à une collaboration de plusieurs décennies. Les quelque 12 000 enseignants des deux groupes les plus importants suivent la marche, soit ceux de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal et le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval.

En tout, neuf syndicats de la province participaient au référendum d'hier. Seulement deux d'entre eux resteront affiliés à la centrale.

›Voir **VOTE** en page A11

TERRORISME

NOUVELLES RÉVÉLATIONS À TORONTO

PAGES A2 ET A3

3379901A

Après tout, vous le méritez bien !
Pour en savoir plus **zytco.com** *ou composez le* **1-800-361-9232**

Laval : 3155 Jules-Brillant
lun-ven : 11h-17h, **sam-dim** : 11h-17h

St-Laurent : 4940, Ch. Bois-Franc
lun-ven : 11h-17h, **sam** : 10h-15h

Longueuil : 848, Trans-Canada
lun-ven : 11h-17h, **sam** : 10h-15h

Gatineau : 1201, boul. St-Joseph
lun-ven : 11h-17h, **sam** : 10h-15h

Québec : 5237, Wilfrid-Hamel O.
lun-ven : 10h-17h, **sam** : 10h-15h

Zytco Solariums

TERRORISME NOUVELLES RÉVÉLATIONS

LE PARLEMENT N'ÉTAIT

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Les présumés terroristes arrêtés vendredi dans la région de Toronto ont rapidement renoncé à prendre l'édifice du parlement d'assaut, à capturer des otages et même à décapiter le premier ministre Stephen Harper pour obtenir le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan.

Parce qu'ils connaissaient mal la région de la capitale nationale, le groupe d'individus qui s'inspire de l'idéologie d'Al-Qaeda a décidé de se concentrer sur des cibles situées à Toronto : la Bourse de Toronto, la tour du CN et les bureaux du Service canadien de renseignements et de sécurité (SCRS), selon des sources citées hier soir par la Presse Canadienne.

Les présumés terroristes auraient dû franchir les contrôles de sécurité sur la colline parlementaire, ce qui aurait pu faire avorter rapidement l'opération. Un comité de députés est tout de même en train d'évaluer les mesures de sécurité actuelles, en vigueur depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, afin de déterminer si elles doivent être resserrées à la lumière des récents événements.

Ce complot terroriste, qui a été éventé par les policiers de la GRC et les agents du service de renseignements canadien la semaine dernière, aurait par ailleurs une dimension internationale.

Deux arrestations au Royaume-Uni

La police britannique a arrêté mardi deux individus soupçonnés de terrorisme dans le cadre d'une opération qui, selon le réseau de télévision BBC, aurait un lien avec la rafle de 17 présumés terroristes au Canada.

L'un d'eux, âgé de 21 ans, serait d'origine pakistanaise et a été arrêté à l'aéroport de Manchester, dans le nord-ouest de la Grande-Bretagne. Le deuxième, âgé de 16 ans, est détenu à Yorkshire, dans cette même région.

En outre, l'opération antiterroriste qui a conduit à ces arrestations au pays pourrait avoir un lien avec une enquête internationale qui se déroulerait simultanément dans huit pays.

Le *Times* de Londres révélait hier que l'enquête canadienne ferait partie d'un effort collectif de plusieurs services secrets visant à démanteler des cellules terroristes islamistes qui menaient leurs activités principalement sur Internet.

Le ministre de la Sécurité publique du Canada, Stockwell Day, a refusé de confirmer hier les informations selon lesquelles les 17 présumés terroristes canadiens auraient entretenu des liens avec des individus à l'étranger. « Je ne veux pas faire de commentaires qui pourraient faire dérailler l'enquête ou encore faire avorter les procès devant les tribunaux qui se mettent en branle. Mais nous sommes confrontés à un phénomène international (le terrorisme) », a affirmé le ministre Day après avoir témoigné devant un comité des Communes.

Passer derrière la burqa

HUGO MEUNIER

Le monde entier a vu à la télévision des images de proches des 17 suspects de terrorisme arrêtés à Toronto, jouant du coude pour se frayer un chemin à travers une horde de journalistes devant le palais de justice où ils comparaissaient.

Parmi eux, des membres de leurs familles, dont quelques épouses dissimulées derrière des burqas noires.

Aperçus dans l'étroite ouverture d'un de ces longs voiles islamiques, la peau blanche et les yeux clairs de Cheryfa MacAulay Jamal ne sont pas passés inaperçus.

Convertie à l'islam à l'âge adulte, cette femme de 43 ans est mariée à Qayyum Adbul Jamal, le plus âgé des suspects. Le couple vit à Mississauga, en banlieue de Toronto.

Dans une autre vie, cette fille d'un enseignant d'une école gaélique du Cap-Breton a grandi en Nouvelle-Écosse.

M^me^ Jamal, dont le prénom d'origine reste inconnu, a fréquenté l'école de New Waterford, municipalité de quelques milliers d'habitants située près du Cap-Breton. L'été, elle allait passer les vacances dans le village de Saint-Ann's, près de la mer.

C'est sur un forum islamiste nommé Islamicity qu'elle a raconté sa conversion, en mai 2005.

La Presse a retrouvé des extraits de la correspondance de M^me^ Jamal, rapportés hier par le *Globe and Mail*.

Avare de détails sur son enfance, M^me^ Jamal raconte avoir quitté la Nouvelle-Écosse à l'âge adulte, pour poursuivre des études dans le domaine de la santé à Washington. Elle a été mariée une première fois au début des années 90.

PHOTO NATHAN DENETTE, PC

Cheryfa MacAulay Jamal, mardi, devant le palais de justice de Brampton. Native de la Nouvelle-Écosse, elle est mariée au plus âgé des 17 suspects, Qayyum Abdul Jamal.

Un mariage qui ne la comblait pas. « Je me sentais si désemparée, après avoir tenté en vain de trouver la paix, le bonheur, la sécurité et la stabilité », a-t-elle écrit.

Durant cette période difficile, M^me^ Jamal a perdu peu à peu sa foi catholique.

« Je me souviens d'avoir trouvé embarrassant, dégradant et enfantin de devoir m'agenouiller pour prier Dieu. »

« J'ai vu tellement de lumière... »

Puis, sa vie s'est transformée en janvier 1994, lorsqu'un ami de son ancien mari lui a offert une traduction du Coran.

M^me^ Jamal a mis un an pour lire le livre sacré d'une couverture à l'autre. « J'ai vu tellement de lumière et de vérité, tellement de logique et d'*eurêka* en parcourant le Coran... »

M^me^ Jamal a donc décidé d'embrasser la religion d'Allah, elle qui fréquentait déjà depuis quelque temps un centre islamique de la capitale américaine.

Les raisons qui justifient son premier divorce demeurent obscures, mais on comprend que son ex-mari se montrait réticent face à sa soudaine conversion et aussi inquiet des effets qu'entraînerait sur elle un changement aussi précipité.

Si son premier mariage a sombré, sa foi en l'islam n'a cessé de grandir. « Allah m'a remerciée pour ma patience et ma persévérance ; je suis aujourd'hui mariée à un musulman fort et je porte notre quatrième enfant (même si j'ai 43 ans) », a-t-elle écrit.

Aucun passage dans les textes de M^me^ Jamal n'évoque sa rencontre avec son nouvel époux, mais leur mariage aurait été célébré devant la première épouse mourante de ce dernier.

Un peu plus loin, elle invitait les internautes du forum à faire preuve de patience et d'ouverture envers ceux qui, comme elle, se sont convertis à l'islam. « Si vous voyez un converti fumer, faites preuve de patience et dites-vous qu'il vient peut-être tout juste de laisser derrière lui la drogue, l'alcool et le libertinage sexuel », a laissé tomber M^me^ Jamal.

La Presse a fait quelques appels chez des MacAulay habitant à New Waterford en Nouvelle-Écosse. Personne ne se souvenait de la femme de Qayyum Abdul Jamal.

OPÉRATION ANTITERRORISTE
Redoutez-vous des actions terroristes au Canada? Répondez-nous sur www.cyberpresse.ca

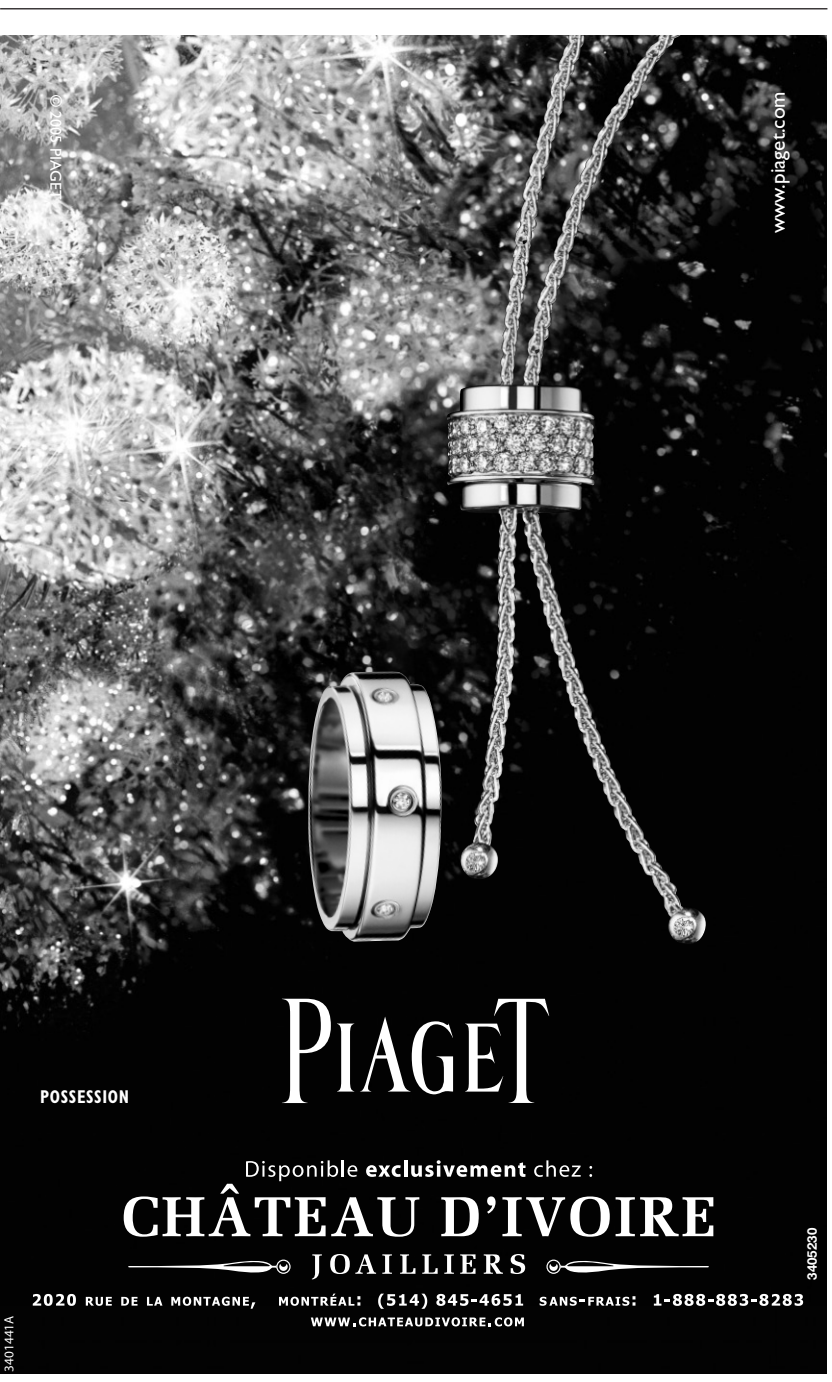

Choqués et sceptiques à la fois

Des musulmans de Montréal lancent un appel à la prudence

LAURA-JULIE PERREAULT

Devant une salle bondée de caméras et de journalistes, des représentants de la communauté musulmane de Montréal se sont dits profondément « choqués », hier, par les allégations de complot terroriste impliquant 17 musulmans en Ontario. Chats échaudés, ils mettent cependant en garde tous ceux qui voudraient sauter aux conclusions avant la fin du procès des suspects.

« Si les allégations sont vraies, nous serons très reconnaissants au Service canadien du renseignement de sécurité et à la Gendarmerie royale du Canada. Mais nous sommes quand même un peu sceptiques à cause de plusieurs événements déplorables dans le passé », a dit à *La Presse* hier Salam Elmenyawi, président du Conseil musulman de Montréal, en marge de la conférence de presse qui a eu lieu dans un hôtel du centre-ville.

« Nous pressons tous les Canadiens de ne pas condamner avant qu'il y ait eu jugement. »

Il cite en exemple l'affaire Arar, qui fait présentement l'objet d'une commission d'enquête. Sur la base d'informations fournies par le Canada aux autorités américaines, le citoyen canadien d'origine syrienne a été détenu et torturé dans une prison syrienne avant d'être relâché et lavé de tout soupçon.

« Un autre citoyen canadien, Ahmad Abou El Matti, a été lui aussi arrêté à la frontière syrienne à cause d'informations fournies par le Canada », rappelle M. Elmenyawi.

M. El Maati est aujourd'hui libre comme l'air.

Sarah Elgazzar, du Conseil canadien sur les relations islamo-américaines, a rappelé deux autres épisodes dans lesquels la police canadienne, après avoir arrêté des dizaines d'hommes et les avoir accusés de tentatives d'actes terroristes, a été obligée de les relâcher.

« Bien que nous réprouvions fortement les actes présumés, nous pressons tous les Canadiens et surtout les médias de ne pas condamner avant qu'il y ait eu jugement, et à respecter le fait que les accusés sont maintenant dans les mains du système judiciaire », ont écrit dans leur déclaration commune les 20 organisations musulmanes montréalaises qui avaient convoqué les médias hier.

Appel à la tolérance

Ces mêmes organisations enjoignent à l'ensemble de la société québécoise de faire preuve de discernement afin de ne pas condamner par association les quelques 100 000 musulmans du Québec.

« Si les suspects sont déclarés coupables, ils doivent être reconnus comme des criminels dont les actes ne représentent pas la foi musulmane », a avancé Bachar Elsohl, du Forum musulman du Canada.

La communauté musulmane de Montréal n'a pas été victime d'actes de violence depuis l'annonce de l'arrestation des 17 hommes à Toronto. Mais hier, les musulmans qui ont pris la parole ont affirmé qu'ils ne se sentent pas à l'abri pour autant. « Il y a un climat d'insécurité. Il y a de la stigmatisation », note M. Elsolh, en faisant référence à l'après-11 septembre.

Voix manquantes

Plusieurs organisations religieuses ou culturelles musulmanes ne figuraient pas parmi les signataires de la déclaration commune. C'est le cas de la Fédération marocaine du Canada. « Ce qui me gêne, c'est que les musulmans se sentent toujours obligés de prendre la parole pour montrer patte blanche. Est-ce que la communauté noire ou latino fait la même chose chaque fois qu'un membre de la communauté commet un crime ? » a demandé le président de la Fédération, Aziz Chrigui.

Le porte-parole de l'organisme modéré Présence musulmane, Salah Basalamah, a pour sa part appelé la communauté musulmane à l'autocritique. « Ceux qui ont donné la conférence ont raison de dire que l'extrémisme ne fait pas partie de l'islam. Mais nous devons reconnaître que ça fait partie des musulmans. Nous devons étudier les racines de cette pensée qui remonte aux années 50 et qui a pu atteindre des jeunes musulmans nés au Canada », a proposé M. Basalamah.

TERRORISME NOUVELLES RÉVÉLATIONS

PLUS UNE CIBLE

La police britannique ainsi que la GRC ont aussi refusé de confirmer l'existence de liens entre les individus appréhendés en Grande-Bretagne et ceux arrêtés au Canada.

Quinze des 17 hommes arrêtés la semaine dernière ont comparu devant un tribunal de Brampton, en banlieue de Toronto, mardi, en compagnie de leurs avocats afin de prendre connaissance des accusations portées contre eux. Ils demeureront derrière les barreaux jusqu'à la tenue de leur enquête respective sur remise en liberté, qui aura lieu au plus tard en juillet.

Réserviste dans l'armée

Des nouvelles révélations ont commencé à filtré hier sur les activités passées des suspects. L'un d'entre eux, Steven Vikash Chand, âgé de 25 ans, accusé d'avoir voulu prendre d'assaut l'édifice du parlement, de prendre des députés en otage et d'avoir voulu décapiter le premier ministre Stephen Harper, a servi pendant quatre ans comme réserviste dans l'armée canadienne.

Le suspect qui est accusé d'avoir voulu décapiter le premier ministre Stephen Harper a servi pendant quatre ans comme réserviste dans l'armée canadienne.

M. Chand, qui est né au Canada de parents hindous, mais qui s'est converti à l'islam au début de la vingtaine, a en effet fait partie du Régiment royal du Canada, unité de réserve des Forces armées canadiennes, a révélé hier le quotidien *Toronto Star*.

Une porte-parole des Forces armées canadiennes, Denise Laviolette, a confirmé cette information, mais elle a décrit M. Chand comme un réserviste qui n'était pas assidu aux entraînements et n'était pas qualifié pour devenir soldat d'infanterie. Toutefois, elle a dit qu'il est probable que le suspect ait pu s'entraîner avec un fusil d'assaut C-7.

Également hier soir, la CBC révélait qu'un autre suspect, Amin Mohamed Durani, 19 ans, s'était inscrit au Collège Centennial de Toronto afin de prendre des cours de pilotage d'avion. Toutefois, le jeune homme ne s'est jamais présenté à ses cours, craignant sans doute d'être dénoncé aux autorités policières.

Aux États-Unis, certains terroristes qui ont perpétré les attentats du 11 septembre 2001 avaient pris des cours de pilotage en Floride quelques mois avant de détourner des avions pour percuter les deux tours du World Trade Center, à New York, et l'édifice du Pentagone, à Washington.

PHOTO GOEFF ROBINS, AFP

Le centre islamique Al-Rahman, de Toronto. C'est là que certains des présumés terroristes ont été arrêtés vendredi. Les suspects avaient finalement décidé de s'en prendre à des cibles torontoises, comme la Tour du CN, plutôt qu'au parlement d'Ottawa, car ils ne connaissaient pas assez bien la capitale nationale.

YVES BOISVERT

« La Constitution n'est pas un pacte de suicide »

Depuis que les accusations de terrorisme sont déposées contre les 17 hommes de la région de Toronto, plusieurs ont émis l'opinion que ce sera là une occasion de « tester » la nouvelle loi antiterroriste.

En vérité, l'occasion n'est pas bien choisie, et les meilleures armes de la défense ne seront probablement pas de ce côté.

D'abord parce qu'on n'a utilisé ici aucune des dispositions les plus controversées de la nouvelle loi (détention préventive prolongée, interrogatoire forcé, etc.). On a affaire à une enquête policière classique, suivie d'accusations publiques devant une cour de justice.

Ensuite, cette loi passerait probablement le test de la constitutionnalité : sa portion la plus controversée a déjà été déclarée constitutionnelle par la Cour suprême en 2004.

« S'il est vrai que la réaction au terrorisme doit respecter la primauté du droit, il reste que la Constitution n'est pas un pacte de suicide », écrivaient alors les juges Louise Arbour et Frank Iacobucci.

Ils citaient ensuite Aharon Barak, président de la Cour suprême d'Israël : « Tel est le destin d'une démocratie : dans un régime démocratique, la fin ne justifie pas tous les moyens et il n'est pas possible non plus de recourir à toutes les méthodes utilisées par l'ennemi. Il arrive parfois qu'une démocratie doive se battre en ayant une main attachée derrière le dos. Elle est néanmoins en position de force. »

Trouver de nouvelles manières de se battre efficacement sans renier ses principes fondamentaux : tel est le défi posé par le terrorisme.

« Il arrive parfois qu'une démocratie doive se battre en ayant une main attachée derrière le dos. Elle est néanmoins en position de force. »

Or, à lire la Cour dans cette affaire de 2004, tout indique que la Loi antiterroriste réussit ce défi aux yeux des juges ; parions qu'elle est là pour rester, et intacte.

////////////////////////

Mais commençons donc par dire ce qu'est cette loi. Elle a été déposée aux communes le 15 octobre 2001, donc à peine plus d'un mois après les attentats du 11 septembre, et adoptée deux mois plus tard. Le gouvernement fédéral introduisait une série de modifications au Code criminel pour punir plus spécifiquement les actes terroristes et donner certains pouvoirs exceptionnels à l'État.

La loi était adoptée dans le contexte émotif que l'on sait, mais elle s'appuyait aussi sur deux conventions internationales pour contrer le financement des groupes terroristes et réprimer l'utilisation d'explosifs. Elle définit de nouveaux crimes (participation à une activité d'un groupe terroriste, recrutement, financement, facilitation, hébergement, etc.). En fait, ces crimes existent déjà pour la plupart dans leur dénomination originale : faire exploser un édifice pour un groupe terroriste est un méfait, si cela tue quelqu'un, c'est un meurtre. Préparer cela est un complot. Mais la loi est plus précise et augmente les peines.

Avant cette fin de semaine, une seule personne avait été formellement accusée en vertu de ces nouvelles dispositions : Mohammad Momin Khawaja, informaticien d'Ottawa, qui subira son procès en janvier. Il est accusé d'avoir des liens avec un groupe terroriste britannique.

La loi prévoit la possibilité d'arrêter un suspect sans mandat en cas d'urgence, à condition de le faire comparaître dans les 24 heures ; le juge peut également retarder une comparution, mais pas plus de 48 heures ; on peut également imposer des conditions à un suspect.

Mesure plus controversée encore, on introduit la possibilité de procéder à un interrogatoire forcé, une « investigation ». Un policier qui a des motifs de croire qu'un acte terroriste sera commis peut obtenir la permission d'un juge de faire un interrogatoire d'un suspect devant un juge.

Ce pouvoir n'a été utilisé qu'une fois, et dans des circonstances très particulières : non pas une urgence, mais devant un témoin récalcitrant dans le procès concernant l'attentat d'Air India — donc 20 ans après les faits. On l'a emmené devant le juge.

C'est dans cette affaire que la Cour suprême a dit que cette procédure était constitutionnelle, même si elle viole apparemment le droit au silence. La Cour rappelle que le suspect a droit à un avocat, que ses propos ne peuvent servir à l'incriminer, que l'audience doit être publique au moins en principe — quitte à décréter le huis clos pour la majeure partie du témoignage.

////////////////////////

Au moment de son adoption, on inscrivait dans la loi qu'elle allait disparaître le 31 décembre 2006, pour forcer un nouveau vote, dans un autre contexte cinq ans après le 11 septembre — plus serein, croyait-on !

On a forcé les forces policières à fournir des renseignements chaque fois que la loi était utilisée, dans ses dispositions les plus controversées (investigation et engagements). Un rapport annuel a été produit depuis 2002. Tous ces rapports ne disent à peu près rien, puisqu'on n'a pas utilisé ces pouvoirs sauf dans l'affaire Air India.

Un sous-comité devra donc remettre un rapport cet automne sur la loi, pour vérifier si elle a permis des abus et si elle est toujours pertinente.

Pas besoin d'être prophète pour annoncer dès aujourd'hui qu'ils ne constateront aucun abus et recommanderont avec enthousiasme de revoter la loi, avec ou sans l'affaire de Toronto.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Québec gère mal les projets de construction

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Au moment même où Québec se lance dans la construction du CHUM et du CUSM, le vérificateur général Renaud Lachance accuse le gouvernement d'engloutir des fonds publics dans des projets immobiliers mal ficelés.

Neuf projets dans le réseau de la santé, terminés au cours des quatre dernières années, ont enregistré des dépassements de coûts de 19 % à 204 %, déplore-t-il dans le premier tome de son rapport annuel, rendu public hier.

M. Lachance est à ce point préoccupé par la mauvaise gestion de Québec, qu'il compte scruter à la loupe les projets, plus imposants encore, du CHUM et du CUSM.

À compter de cet automne, il mettra en place une « vigie » qui demandera aux gestionnaires des deux projets de rendre des comptes. La vigie s'assurera d'une gestion adéquate des risques et du respect de chacune des étapes de la réalisation des projets.

« Il est clair qu'après avoir terminé cette vérification sur les neuf projets, je suis encore plus convaincu qu'il est nécessaire de faire sentir ma présence dans le dossier des centres hospitaliers universitaires le plus rapidement possible », a expliqué M. Lachance en conférence de presse, hier.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

Le vérificateur général Renaud Lachance accuse le gouvernement Charest de mauvaise gestion.

Rappelons que le gouvernement Charest a réévalué les coûts des deux projets. La facture est passée à plus de 3 milliards, ce qui dépasse les évaluations initiales de 1 milliard. Québec a décidé de conclure un partenariat public-privé pour le financement, la conception, la construction et l'entretien des deux hôpitaux.

M. Lachance a choisi de se pencher sur neufs projets de rénovation, d'agrandissement ou de construction sélectionnés au hasard. Or, tous ces projets ont enregistré des dépassements de coûts.

Les neuf projets étaient évalués au départ à 189,9 millions. Mais, une fois complétés, ils ont coûté 285,3 millions, une augmentation de 50,2 %.

Le pire cas, la résidence Riviera de Laval, devait coûter 5,6 millions, mais les coûts ont grimpé à 17 millions, un bond spectaculaire de 203,6 %. Autre exemple : la facture du Centre mère-enfant du Centre hospitalier de l'Université Laval, à Québec, est passée de 42,3 à 85,7 millions, une hausse de 102,6 %.

« Souvent, les projets sont mal définis. Leur définition se fait pendant le projet. On dit : tant qu'à y être, on va faire ceci ; tant qu'à y être, on va faire cela », a souligné M. Lachance.

Selon lui, les causes des dépassements de coûts sont multiples :

— mauvaise définition des besoins des établissements ;
— utilisation d'estimations de coûts incomplètes ;
— analyse insuffisante des risques ;
— ajout de travaux jugés utiles mais non indispensables, etc.

Dans certains cas, Québec a procédé à l'annonce de projets avant même d'avoir un avis de faisabilité technique. Ou alors, il n'avait pas inclus les coûts d'éléments essentiels, comme le mobilier.

Les sept autres établissements visés sont le CHSLD des Deux-Rives de L'Assomption ; l'Hôtel-Dieu de Roberval ; le CHSLD Vigi Reine-Élizabeth de Montréal ; le Centre de services à la communauté de Gatineau ; la résidence Le Foyer de Charlesbourg ; l'Hôpital général du Lakeshore de Montréal, et le pavillon Sainte-Marie de Trois-Rivières.

M. Lachance recommande la nomination d'un gestionnaire de projet qui serait responsable de la planification et de la supervision du début à la fin.

Car à l'heure actuelle, constate-t-il, plusieurs acteurs sont impliqués, mais leurs rôles sont mal définis. Il s'agit du ministère de la Santé, de la Corporation d'hébergement du Québec, des agences de santé, des établissements, des entrepreneurs. « Chacun semble vouloir participer, mais, en bout de piste, personne ne doit rendre de comptes », a-t-il dit.

Une réforme cadastrale coûteuse

La réforme cadastrale, amorcée en 1992, coûtera près de deux fois plus cher que prévu. Elle devait se terminer en 2006 au coût de 508 millions. Mais elle prendra fin en 2021 seulement, et sa facture sera plutôt de 980 millions, note le vérificateur général, Renaud Lachance, dans son rapport annuel. Cette situation est attribuable à l'existence d'un « quasi-monopole » chez les fournisseurs. Un regroupement de fournisseurs a décroché 97 % des contrats depuis 1994. Depuis 2000-2001, une seule soumission a été présentée pour la presque totalité des appels d'offres. Renaud Lachance demande à Québec d'envisager d'autres façons de faire afin de favoriser la concurrence.

Retards dans l'inspection des fermes et des restos

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Québec accuse d'importants retards dans l'inspection des fermes, des restaurants, des épiceries et des usines de transformation, ce qui augmente le risque d'intoxications alimentaires pour la population.

C'est ce que révèle le premier tome du rapport annuel du Vérificateur général du Québec, déposé hier à l'Assemblée nationale.

« Il y a des retards sérieux, parfois même dans des établissements qui ont été classés comme des risques importants et élevés », a souligné le vérificateur général, Renaud Lachance, en conférence de presse.

M. Lachance ne croit pas qu'il y ait un danger pour la santé publique. Il note toutefois que « l'on réduirait les risques d'infection si l'on inspectait avec diligence les établissements et en respectant les fréquences prévues ».

Bon an mal an, 1000 cas de toxico-infections alimentaires sont enregistrés au Québec. Mais il n'existe pas d'obligation de les signaler.

À Montréal, l'inspection de 3161 restaurants et commerces de détail était en retard en 2005, la vaste majorité depuis un an ou moins. Il s'agit du quart de tous les établissements qui doivent être inspectés.

Dans le reste du Québec, ce sont 8369 fermes, restaurants, commerces, abattoirs et usines de transformation qui, au 31 décembre 2005, n'avaient pas été inspectés dans les délais prescrits. Ils représentent 20 % de l'ensemble des établissements.

Selon le rapport, quelque 994 établissements n'ont pas été visités depuis plus de quatre ans. Dans les autres cas, le retard des inspections était de un an ou moins (3915) ou de un à quatre ans (3460).

La fréquence des inspections est de trois mois à trois ans, selon le risque de toxico-infection que présente chaque établissement.

« Il arrive également que de nouveaux établissements ne soient pas inspectés promptement », a affirmé M. Lachance.

Quelque 1460 nouveaux établissements n'avaient toujours pas été visités durant les six premiers mois suivant la délivrance de leur permis. De ce nombre, 985 l'avaient obtenu depuis plus d'une année.

Lorsqu'un établissement est jugé non conforme, l'inspecteur détermine un délai pour rectifier le tir. Or, le suivi se fait plusieurs jours après l'expiration du délai dans 75 % des cas à Montréal, et 63,6 % ailleurs au Québec. L'établissement n'est toujours pas conforme lors du suivi dans 39,3 % des cas à Montréal et 21,2 % ailleurs au Québec.

Le nombre de constats d'infraction distribués varie beaucoup d'une région à l'autre. Depuis avril 2003, il y en a eu 448 à Montréal et 1322 en Montérégie.

Le Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale, qui relève du ministère de l'Agriculture, couvre tout le Québec, à l'exception de Montréal, où la ville inspecte les commerces de détail et les restaurants. M. Lachance suggère que le gouvernement retire ce pouvoir à Montréal pour des raisons budgétaires.

SONY

VENDREDI 9 JUIN DE 14h à 21h
SAMEDI 10 JUIN DE 10h à 17h
Le Grand Chef de la photographie vous invite à rencontrer le représentant de ***SONY***, Anzo DaGiovanni, pour une démonstration personnalisée!

Cybershot
DSCW30

Le DSC-W30 donne vie à chaque moment avec clarté et détails.
- 6 mégapixels
- Zoom optique 3x Carl Zeiss MD
- Sensibilité jusqu'à ISO 1000
- Écran ACL de 2”

299,99$

Cybershot
DSCW50

Découvrez la performance et la polyvalence selon SONY
- 6 mégapixels
- Zoom optique 3x Carl Zeiss MD
- Sensibilité jusqu'à ISO 1000
- Écran ACL de 2,5”

349,99$

Cybershot
DSCH5

Un zoom puissant qui répond aux exigences des voyageurs.
- 7,2 mégapixels
- Zoom optique 12x Carl Zeiss MD
- Stabilisateur d'image optique
- Écran ACL de 3”

589,99$

Caméscope MiniDV
DCRHC96

Un caméscope puissant et polyvalent avec mode photo
- Écran ACL de 2,7 po
- Zoom optique 10x Carl Zeiss MD
- Mode photo de 3 mégapixels
- Enregistrement 16:9 amélioré
- **Incluant 3 cassettes MiniDV de 60 minutes**

929,99$

Caméscope HDV
HDRHC3

Un caméscope doté d'un mode photo très performant.
- Mode d'enregistrement HDV 1080i
- Zoom optique 10x Carl Zeiss MD
- Enregistrement simultané de vidéo numérique et de photos
- **Incluant 3 cassettes MiniDV de 60 minutes**

1 599,99$

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514.274.6577
1.800.363.3535

BEAUBIEN
FINANCEMENT accord D Desjardins

Photos peuvent différer
Valide jusqu'au
14 juin 2006

3405954A

Québec se dote d'un commissaire aux listes d'attente

PAUL ROY

QUÉBEC — C'est un dentiste de 61 ans qui deviendra le premier commissaire à la santé et au bien-être du Québec. Robert Salois, qui préside depuis 1994 l'Ordre des dentistes du Québec, entrera en fonction le 14 août prochain, a précisé hier le ministre de la Santé Philippe Couillard.

Commissaire aux listes d'attente ?

« Comme commissaire, je vais devoir faire des recommandations sur les listes d'attente et autres problèmes qu'il y a dans le système, répond M. Salois. Mais d'entrée de jeu, quand je regarde le travail que j'ai à accomplir, je le regarde de façon positive. On a des professionnels dont on peut présumer, de toute évidence, qu'ils sont compétents. Donc, ce qu'il nous reste à régler, ce sont des problèmes opérationnels, et je pense qu'on va être capables de trouver des solutions. »

Dans les faits, le commissaire à la santé n'examinera pas de cas particuliers. Son mandat consistera à évaluer les résultats atteints par le système de santé au regard de différents critères. Il s'intéressera entre autres à l'accessibilité et au financement des services, aux médicaments et aux technologies ainsi qu'aux aspects éthiques de la santé et du bien-être. Et il publiera un rapport annuel, un peu à la manière du vérificateur général.

Il mettra sur pied un Forum de citoyens à qui il soumettra ses rapports avant qu'ils ne parviennent au gouvernement. Il verra également à proposer un texte de déclaration des droits et responsabilités des citoyens dans le système de santé, « un peu ce qu'on a appelé une charte des patients », a précisé le ministre.

« Ce qu'il nous reste à régler, ce sont des problèmes opérationnels, et je pense qu'on va être capables de trouver des solutions. »

« Une distance respectueuse »

Le commissaire ne relèvera pas de l'Assemblée nationale, comme l'avaient d'abord promis les libéraux en campagne électorale et comme le souhaitaient plusieurs groupes sociaux, syndicaux et professionnels. Mais hier, le ministre Couillard a indiqué que le gouvernement se tiendra « à une distance respectueuse du commissaire », de façon à garantir son « indépendance totale ».

Le ministre insiste d'ailleurs sur le fait que la candidature de M. Salois a été retenue par un comité composé de sept parlementaires (dont deux de l'opposition péquiste) et sept représentants de différents organismes.

Le député de Borduas et porte-parole péquiste en matière de santé, Jean-Pierre Charbonneau, reconnaît incidemment que « le processus a été fait correctement ». « On n'a pas de réserves, la personne qui a été choisie, de l'avis de tous ceux qui y ont participé, est une personne qualifiée. Pour le reste, c'est dans l'action qu'on va voir comment ça va se développer, ce mandat-là. Parce que c'est nouveau. Alors, jusqu'où on va réussir à déployer cette nouvelle mission-là selon les objectifs, je pense que c'est à l'usage qu'on va voir. »

Le mandat de M. Salois en sera un de cinq ans, renouvelable une fois. Il s'entourera d'une équipe d'une vingtaine de personnes et disposera d'un budget d'environ 3 millions, a précisé M. Couillard.

PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

Robert Salois devient le premier commissaire à la santé du Québec.

Couillard refuse d'offrir plus aux médecins spécialistes

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest propose déjà de hausser de 30 % la masse salariale des médecins spécialistes. Il n'y aura pas davantage d'argent et, à défaut d'entente, Québec déposera une loi d'exception pour tirer un trait sur des négociations qui piétinent depuis plusieurs jours.

En point de presse, hier, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, et la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, ont tenu à clarifier le plan du gouvernement dans ses discussions avec la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ), qui compte 8000 membres.

« Ce dossier doit être conclu d'ici la fin de la session (parlementaire) », a laissé tomber hier M. Couillard, répétant publiquement les indications données la semaine dernière par son négociateur dans le cadre des discussions avec les médecins.

Si Québec y va d'une loi d'exception, les médecins n'auront d'autre choix que de respecter la loi, a convenu hier le président de la FMSQ, le Dr Yves Dugré. « La fédération a toujours respecté les lois », a-t-il dit, lorsqu'il a été appelé à commenter les menaces du président des radiologistes, Gaétan Barrette, qui promettait le recours à des moyens de pression même si Québec légiférait.

« Aujourd'hui les services normaux sont donnés partout. Quelle est l'urgence d'imposer une entente ? La seule que je vois, c'est une urgence électorale », a soutenu le Dr Dugré. Le gouvernement offre en fait un recul aux médecins spécialistes. Au terme de la convention, ils seront encore plus loin de la moyenne canadienne.

Des sources gouvernementales indiquent que les discussions étaient au point mort à la table de négociations depuis plusieurs jours, et que la proximité de l'échéance rendait chaque jour plus probable le recours à la loi d'exception.

Pour M. Couillard et Mme Jérôme-Forget, les propositions de Québec feront qu'en 2010 la masse salariale des spécialistes aura augmenté de 500 millions (plus de 30 %). La moitié de cette hausse se traduira par des augmentations de revenu directes pour les médecins.

Depuis 2002, les médecins spécialistes ont vu leur salaire augmenter de 27 000 $. « Ce qu'ils demandent représente une augmentation de 132 000 $ par année », a dit M. Couillard.

Outre les 2 % annuels pendant quatre ans offerts à l'ensemble des employés du secteur public, les médecins auront le droit de faire plus d'actes dans le cadre de l'amélioration des services ; il y aura de nouveaux actes rétribués et, finalement, la rémunération globale croîtra afin que personne n'ait à souffrir de l'augmentation du nombre de médecins.

« La capacité de payer du gouvernement est atteinte. On ne traite pas injustement les médecins », a soutenu Mme Jérôme-Forget. « Il y a 500 millions sur la table, or il semblerait que ce n'est pas suffisant », a dit la ministre, comme si elle avait mentalement tiré un trait sur la négociation.

« On a la conscience tranquille quant à la démarche qu'on a faite. Les dépenses de santé représentent actuellement 43 % des dépenses gouvernementales. Ce n'est pas par mesquinerie qu'on dit que cela suffit », a-t-elle ajouté.

Pour M. Couillard, le gouvernement n'a pas dit non à la demande de médiation des spécialistes, mais propose qu'elle ait lieu après la signature de la prochaine convention. De toute façon, les conclusions du médiateur n'engageraient pas pour autant le gouvernement.

« La moitié de ces 500 millions va à de nouveaux médecins. C'est comme si le maire Tremblay engageait 100 nouveaux pompiers et demandait aux autres de se cotiser pour parier leurs salaires », a répliqué le Dr Dugré.

Selon lui, Québec démontre « son intransigeance » en refusant la demande de médiation de la FMSQ.

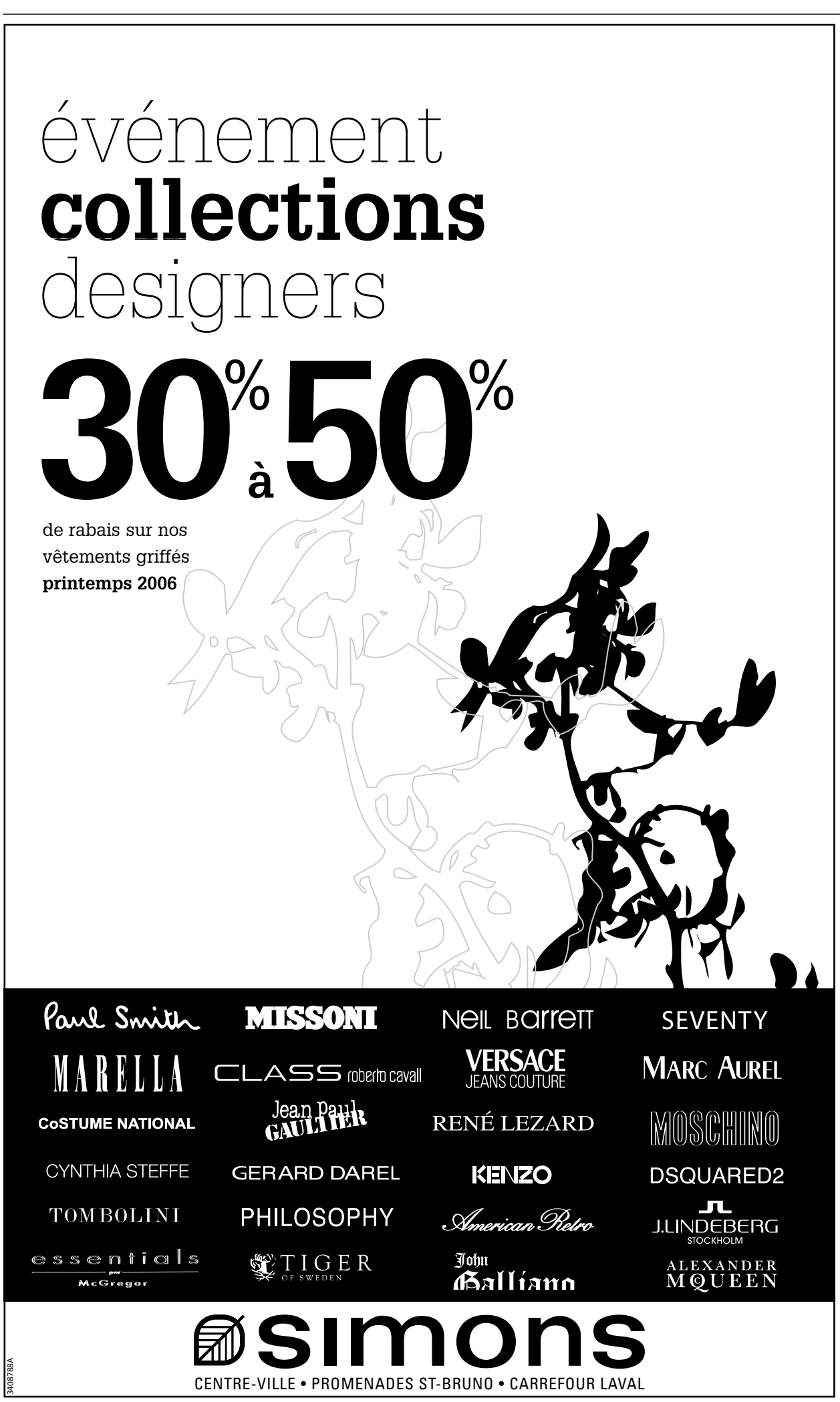

POLITIQUE

Campagnes estivales dans Taillon et Pointe-aux-Trembles

Pauline Marois appuie Marie Malavoy dans la circonscription de Taillon

DENIS LESSARD

QUÉBEC – C'est pour sceller la réconciliation entre les partisans de Pauline Marois et d'André Boisclair que la direction péquiste de Taillon a, unanimement, appuyé Marie Malavoy comme candidate pour les prochaines élections complémentaires.

Et les citoyens de Pointe-aux-Trembles et de Taillon voteront plus tôt que tard, a appris *La Presse*.

Selon les stratèges de Jean Charest, il faut s'attendre à un déclenchement rapide des deux élections.

Les campagnes auront lieu durant l'été, mais il est probable que M. Boisclair n'ait même pas d'adversaire libéral.

Comme Pauline Marois a démissionné le 20 mars, le gouvernement a théoriquement jusqu'au 20 septembre pour tenir l'élection. Mais les scrutins auront lieu bien avant.

Selon Pierre Gauthier, président par intérim de l'association péquiste de Taillon, la candidature de l'ancienne vice-présidente du PQ a été proposée par l'entourage de M. Boisclair.

Mais comme Mme Malavoy est depuis longtemps une amie de Mme Marois, sa candidature dans Taillon constitue l'incarnation de l'armistice entre les militants, explique-t-il.

« Ici, bien des militants sont fâchés », a soutenu hier Dominique Ollivier, qui préparait sa candidature depuis trois mois, à l'instigation même du chef péquiste André Boisclair.

Elle avait déjà vendu plus de 200 cartes de membre.

« La dernière fois que j'ai parlé à M. Boisclair, il m'a dit de me préparer à être candidate dans Taillon », relève-t-elle.

« Ce qu'on entend beaucoup ici, c'est que le PQ est pour l'inclusion... jusqu'à ce qu'un bon comté se présente », a lancé Mme Ollivier, qui est d'origine haïtienne.

Selon les stratèges de Jean Charest, il faut s'attendre à un déclenchement rapide des deux élections.

Cette dernière, longtemps employée politique dans les cabinets péquistes à Québec, s'occupe actuellement de faire une place aux communautés ethniques au sein du Bloc québécois, sur la scène fédérale.

Elle avait déjà été évincée une fois, par Nicolas Girard, lors de l'investiture péquiste dans Gouin, après le départ d'André Boisclair.

Mme Ollivier s'est entretenue avec Pauline Marois hier, et comprend que l'ex-députée appuie Mme Malavoy.

« Ce sont des amies, et Mme Malavoy l'avait appuyée dans la course à la direction », rappelle-t-elle.

Boisclair embauche Audet

Organisateur de M. Boisclair, Nicolas Girard a confirmé hier l'embauche de Michel Audet, l'ancien chef de cabinet de Bernard Landry, comme principal conseiller de M. Boisclair.

En fait, depuis son départ de la firme National, l'automne dernier, M. Audet passait beaucoup de temps autour du chef péquiste. Avant même la fin de la course à la direction, on avait rapporté qu'il était au centre de l'équipe chargée de réfléchir sur la transition nécessaire avec l'arrivée de M. Boisclair à la tête du PQ.

Au cours des dernières semaines, il avait la responsabilité de dénicher de nouveaux candidats en vue des prochaines élections générales.

Hier, M. Girard a éludé la question quand on lui a rappelé que le 20 mars dernier, lors du départ de Mme Marois, M. Boisclair avait indiqué que des femmes se porteraient candidates dans Taillon comme dans Pointe-aux-Trembles.

Pour le responsable de l'organisation au PQ, « le plan de match était que les candidats soient annoncés pour le conseil national, et ce sera le cas », a-t-il dit.

M. Boisclair doit confirmer aujourd'hui qu'il entend briguer les suffrages à l'élection complémentaire dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles, libérée par la démission de Nicole Léger.

Audet contre une hausse de la taxe sur l'essence

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Le ministre des Finances, Michel Audet, est carrément opposé à toute hausse de taxe sur l'essence, même si elle sert à financer les transports en commun.

En fait, le titulaire des Transports, Michel Després, est passablement isolé avec son projet de majorer de 1 cent le litre les droits que prélève Québec sur l'essence. Et le responsable des Finances a sans ménagement envoyé ce projet au rancart dans les heures suivant sa publication dans *La Presse*, mardi.

Même si M. Després soutenait que le projet n'était pas sorti de son ministère, sa proposition circulait depuis plusieurs jours dans un comité ministériel où siègent notamment les ministres Michel Audet, Jean-Marc Fournier et Line Beauchamp.

Dans les officines libérales, on s'est assuré hier de faire savoir à *La Presse* que le titulaire des Finances est contre cette idée de hausse de taxe. Même le scénario d'imposer ce fardeau au raffineur a du plomb dans l'aile. Les provinces ont accès à la taxation directe des contribuables, mais le champ « indirect » des grossistes et des transformateurs est du ressort fédéral.

« Arriver avec une hausse de la taxe sur l'essence au moment où les gens engueulent les pompistes n'a pas beaucoup de bon sens. On voit bien que M. Després n'a plus à conduire son auto », a même ironisé un stratège libéral.

Après que *La Presse* eut rendu publiques ses intentions, M. Després s'était contenté mardi de rappeler que dans le passé, le PQ avait aussi préconisé des hausses de taxes sur l'essence pour payer la facture des transports en commun. Les villes ont aussi exercé de fortes pressions pour convaincre Québec de hausser sa taxe, avait rappelé M. Després.

680 000 emplois à combler d'ici 2009

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Au cours des prochaines années, le Québec aura besoin de chimistes, d'ingénieurs, de comptables et de personnel travaillant dans le domaine de la santé.

Mais il aura peu besoin de nouveaux couturiers, de guides touristiques, de préposés aux casinos ou de réceptionnistes d'hôtel.

C'est ce qui ressort des *Perspectives professionnelles du marché du travail pour 2005-2009* que vient de publier la ministre de l'Emploi, Michelle Courchesne.

Le document fait état des possibilités d'emploi dans quelque 500 métiers et professions pour les quatre prochaines années. Plus de 125 de ces professions offrent de belles perspectives d'emplois pour les jeunes.

En rendant le document public, la ministre Courchesne a expliqué qu'environ 680 000 emplois seront à combler d'ici 2009. De ce nombre, 250 000 seront le résultat de la croissance de l'économie et 430 000 seront des postes laissés vacants à la suite de départ à la retraite.

Le tiers de ces emplois exigeront une formation professionnelle acquise au secondaire ou au collégial.

La ministre prévoit aussi une baisse du taux de chômage qui atteindrait 7,8% en 2009. Ce taux est actuellement de 8,3%.

Le gouvernement a mis en place un plan d'action pour augmenter l'emploi. Ce plan prévoit notamment la mise au travail de 37 000 prestataires de l'aide sociale grâce aux programmes d'Emploi Québec, et l'embauche de 37 000 personnes immigrantes ou provenant de minorités visibles.

Le plan gouvernemental vise aussi les jeunes décrocheurs, qu'on veut convaincre de reprendre les études, les travailleurs plus âgés, qu'on cherchera à convaincre de ne pas prendre une retraite trop hâtive, et les femmes, qu'on veut intégrer à des métiers traditionnellement masculins.

Par ailleurs, les données du ministère du Travail indiquent le revenu annuel moyen en 2001 de chacune des 500 professions analysées, afin de guider le choix des jeunes.

Le meilleur revenu moyen est celui d'un médecin spécialiste, à 140 000$. Suivent les médecins omnipraticiens (114 000$), les cadres supérieurs en services financiers (106 000$) et plusieurs types de gestionnaires.

Par contre, certains emplois assurent des revenus modeste s: manoeuvres dans la transformation du poisson (10 000$), opérateurs de machines à coudre (17 000$) ou ouvriers dans une pépinière ou une serre (14 000$).

Résultats

LOTO QUÉBEC – TVA, le réseau des tirages

Numéros «Télé»: 667108, 003044, 021312 (non décomposables) – Numéro boni 13

Tirage du 2006-06-07

1er numéro	2e numéro	3e numéro
101145	667612	982661
25 000 $	50 000 $ décomposables	100 000 $

Lotto 6/49 – Tirage du 2006-06-07 : 11 12 14 27 34 48 – Complémentaire : 08

Québec 49 – Tirage du 2006-06-07 : 06 25 26 27 31 37 – Complémentaire : 45

Banco – Tirage du 2006-06-07 : 02 11 16 18 21 25 26 28 30 38 41 43 44 55 58 63 65 67 68 70

La Quotidienne – Tirage du 2006-06-07 : 3 762 4 7362

Extra – Tirage du 2006-06-07 – NUMÉRO 036569

Astro – Tirage du 2006-06-07 : Jour 28 – Mois MARS – Année 08 – Signe VIERGE

Ma Maison – DERNIÈRE JOURNÉE D'INSCRIPTION POUR LE TIRAGE INTERACTIF DE LUNDI !

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Avis public CRTC 2006-66 Appel d'observations – Canada

Le Conseil a reçu en date du 19 avril 2006 une demande de Communications Rogers Câble inc. (Rogers) en vue d'ajouter Dandana TV, un service non canadien en langue tierce aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique (les listes numériques).

Le Conseil invite le public à se prononcer sur la demande précitée de Rogers. Les observations doivent parvenir au Conseil au plus tard le **23 juin 2006**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2006-66**. Si vous désirez soumettre vos observations ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#026

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

3407942A

Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India

Commission of Inquiry into the Investigation of the Bombing of Air India Flight 182

Ottawa, Canada

AVIS PUBLIC

L'honorable John C. Major, c.r., nommé en vertu de la Partie I de la *Loi sur les enquêtes* pour présider la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India, fera sa déclaration d'ouverture le mercredi 21 juin 2006 à 11 heures dans le Hall Victoria du pavillon Bytown, au 111, promenade Sussex, Ottawa (Ontario).

M. Major exposera le mandat de la Commission et présentera un calendrier de travail provisoire, un projet de règle de pratiques et de procédure, ainsi que le processus d'obtention du statut de participant devant la Commission et les règles de financement des participants. La Commission tiendra des audiences publiques du 18 au 20 juillet 2006 au pavillon Bytown pour recevoir les interventions orales des personnes et organisations qui auront demandé par écrit le statut de participant. Les demandes écrites devront parvenir à la Commission au plus tard le 7 juillet 2006.

Les demandes de financement des participants devront parvenir à la Commission au plus tard le 16 août 2006.

Les audiences de la Commission débuteront le lundi 25 septembre 2006 au pavillon Bytown.

Sheila-Marie Cook
Directrice exécutive / Secrétaire de la Commission
Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India
C.P. 1298, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5R3
(613) 992-1834
Téléc : (613) 995-3506

Canada

3409978A

SAISISSEZ L'ÉTÉ JUSQU'AU 30 JUIN

PROFITEZ MAINTENANT DE LA REMISE DE TPS.
Achat : remise de 1% du prix de vente. Location : remise de 1% sur chaque paiement avant le 1er juillet 2006*.

ACURA

Saisissez toute la performance d'une technologie inspirée de la course automobile.

TL 2006

2,8% taux de location 24-48 mois
2,8% taux de financement 60 mois

448$* par mois (location 48 mois)

Incluant : Moteur VTECMD V6 de 3,2 litres, 258 chevaux • Intérieur en cuir • Toit ouvrant électrique • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Assistance de la stabilité du véhicule (VSAMD) • Freins ABS • Chaîne sonore ambiophonique Acura / ELSMC avec DVD-audio • Climatisation automatique

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6626J) 2006 neuve. Acompte de 4731 $. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Garantie Acura limitée de 5 ans/100000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le modèle offert peut différer de la photographie. Du 1er au 30 juin 2006.

ACURA Gabriel
4648, Boul. Saint-Jean, D.D.O.
www.acuragabriel.com
(514)696-7777
Ligne Montréal: 514.875.3998

3410397A
Membre des concessionaires Gabriel.
Un groupe, une force!

ABONNÉS DE LA PRESSE, OBTENEZ DE 10% À 30% DE RABAIS

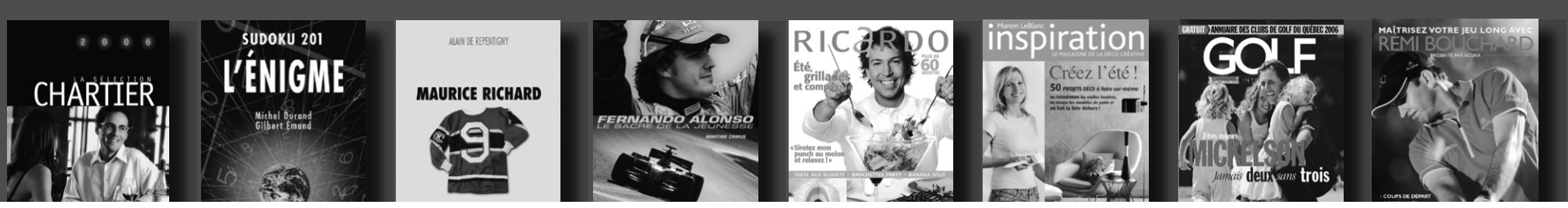

LA PRESSE

Vous êtes un abonné? Profitez de **RABAIS EXCLUSIFS ALLANT JUSQU'À 30%** sur l'achat en ligne de livres, revues, DVD. Livraison à domicile gratuite. C'est facile: **www.cyberpresse.ca/privileges**

CLUB privilèges

3407801A
3408195

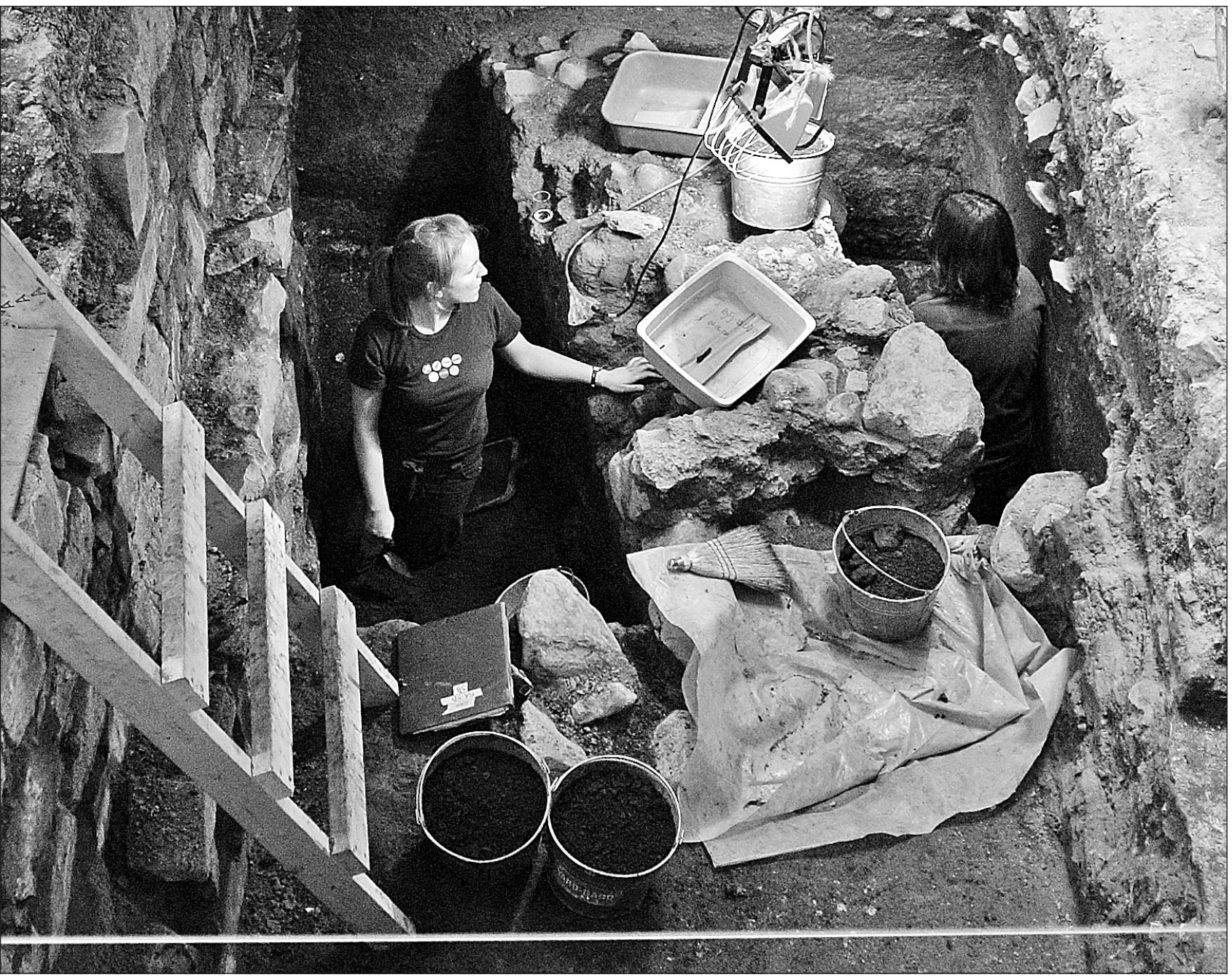

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

C'est à 2,5 mètres sous le niveau de l'actuelle place d'Youville, dans le Vieux-Montréal, que les archéologues ont trouvé un mur de fondation vieux de 350 ans.

Le lieu de fondation de Montréal revoit le jour

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Une pipe, l'une des pièces les plus rares trouvées cette année dans les fouilles du fort de Ville-Marie, lieu de la fondation de Montréal en 1642.

CHARLES CÔTÉ

Les archéologues ont maintenant des « preuves convaincantes » qu'ils ont réussi à localiser le premier établissement français à Montréal, le fort de Ville-Marie, créé par Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance en 1642.

Les fouilles près de la place d'Youville, en cours depuis 2002, avaient permis jusqu'ici de mettre au jour un puits et divers objets. « Cette année, ce qui est sorti, c'est une structure en maçonnerie, un bâtiment dans ce complexe qu'on appelle le fort de Ville-Marie, a dit Brad Loewen, directeur des fouilles et professeur à l'Université de Montréal. L'an dernier, on était convaincus. Maintenant on a des preuves convaincantes et visibles pour tout le monde. »

M. Loewen peut attester qu'il s'agit d'une construction appartenant au fort de Ville-Marie, notamment par l'utilisation de pierres des champs non taillées et d'argile.

Le fort de Ville-Marie, le premier établissement de Montréal, a été construit en 1642 sur la pointe formée par la confluence de la petite rivière Saint-Pierre et du fleuve Saint-Laurent.

Le puits trouvé en 2004 est mentionné dans un acte notarié de 1658.

L'existence du fort est documentée jusqu'en 1683, année où le dernier édifice subsistant, la maison du gouverneur de Maisonneuve, a été démoli. Par la suite, l'emplacement exact du lieu de fondation de Montréal, ainsi que sa configuration, sont pratiquement inexistants dans les archives de l'époque, souligne le musée Pointe-à-Callière.

Les fouilles dirigées par M. Loewen sont le résultat d'une entente entre le musée et l'Université de Montréal. Cette entente a donné naissance en 2002 à l'École de fouilles archéologiques de Pointe-à-Callière. Depuis, les étudiants des trois cycles universitaires participent chaque année aux travaux.

C'est la Société Notre-Dame pour la conversion des Sauvages (sic) qui a envoyé Maisonneuve pour fonder une ville sur l'île de Montréal en 1642, comme le rappelle le Centre d'histoire de Montréal. Le premier nom de la nouvelle cité est Ville-Marie, en l'honneur de la Vierge. Cependant, dès les premières années de son existence, Ville-Marie est aussi désignée par le nom de Montréal. Au 18e siècle, sans raison officielle, l'appellation de Montréal supplante celle de Ville-Marie.

Pas d'appel pour le marché Jean-Talon

HUGO DE GRANDPRÉ

La question de la zone piétonnière au marché Jean-Talon ne sera pas entendue en appel.

La Corporation des marchés publics de Montréal a annoncé hier sa décision de négocier avec l'arrondissement plutôt que de poursuivre les procédures. Cette décision, prise lors d'une assemblée générale mardi soir, fait suite au jugement de la Cour supérieure, qui confirmait le droit de l'arrondissement de réglementer la circulation automobile dans la zone du marché.

Les membres de la Corporation espèrent s'asseoir prochainement avec le maire de Rosemont—La Petite-Patrie, André Lavallée, afin de discuter des modalités d'interdiction des voitures dans le marché montréalais. La possibilité pour les grossistes de recevoir des livraisons les fins de semaine fera partie des points à aborder, a confirmé le président, Jean Gagnon-Doré. Le maire Lavallée, qui s'est dit ouvert aux négociations, compte adopter un règlement le 4 juillet prochain.

SONY

Papa adore Sony

Résultat d'un sondage :
4 papas sur 5 ne veulent pas de cravate.

Voyez les idées-cadeaux uniques de Maison Sony et venez chercher votre carte **GRATUITE** de la Fête des pères!

Maison Sony
on pense comme vous
www.maisonsony.ca

MD Maison Sony, on pense comme vous et Sony sont des marques déposées de Sony Corporation. © 2006 Sony du Canada. Tous droits réservés.

3408669A

solde 20% - 70%
Sur la marchandise sélectionnée seulement. Quantité limitée.
8, 9, 10 et 11 juin 2006
CERAGRES
9975, boul. Saint-Laurent (514) 384 2225
céramiques porcelaines ardoises
pierres carreaux de verre mosaïques
Ventes finales. Ne peut être jumelé avec aucune autre offre.
Valide seulement à l'adresse indiquée.

3408647A

Rabais de
30% à 70%*
BIJOUX RAFFINÉS · MONTRES DE PRESTIGE · CADEAUX D'EXCEPTION
Le solde estival Birks - du 8 au 18 juin
L'EXCITATION. INSPIRÉE PAR BIRKS.
Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous.
Visitez le www.birks.com ou composez le 1.800.682.2622.
BIRKS MD
*Réductions sur le prix original de détail. Les articles en vente sont offerts en quantité limitée. Ce solde est définitif. Les offres ne peuvent être appliquées à de la marchandise achetée antérieurement ou à des commandes spéciales et ne peuvent être jumelées avec toute autre offre promotionnelle.

3409691A

Vieux·Québec
99$
... véritable musée à ciel ouvert, jalonné de multiples rues historiques aux boutiques raffinées. Vieux-Québec… son éventail culinaire distinctif… ses parcs romanesques. Chambre avec vue magnifique sur le Vieux-Québec et le Saint-Laurent. À partir de **99$** en occupation simple, **119$** en occupation double, gratuit pour les enfants accompagnés des parents, selon la disponibilité en juin. Piscine extérieure, gâteries et jeux pour les enfants.
1-800-447-2411
Hilton
sur Vieux·Québec
hiltonquebec.com

3406693A

3406698

ACTUALITÉS

Des vendeurs de crème glacée en triporteur au centre-ville

SARA CHAMPAGNE

Des triporteurs à crème glacée feront leur apparition pour la première fois cet été dans le centre-ville de Montréal. L'arrondissement de Ville-Marie met présentement la touche finale au projet d'autoriser la vente de produits glacés et boissons désaltérantes sur le domaine public.

Si le nouveau règlement est approuvé, les triporteurs défileront dans les rues Bishop, Peel, Sainte-Catherine, de La Gauchetière, Notre-Dame, McGill, Saint-Denis, Ontario, et sur plusieurs portions du boulevard Saint-Laurent. La vente des produits glacés sera autorisée du mois de mai à la mi-octobre. Dans le projet de réglementation, que *La Presse* a obtenu, on apprend que les permis de triporteurs (11 au total, à raison de deux triporteurs par permis), seront d'abord offerts aux commerçants afin de ne pas nuire à leurs affaires. L'arrondissement entend procéder par tirage au sort. Les permis seront délivrés au coût de 2300 $.

De la crème glacée mais pas de hot-dogs

La direction du développement économique de l'arrondissement de Ville-Marie explique qu'avec le nombre de festivals et l'achalandage des visiteurs durant l'été, la demande est sans cesse croissante pour la consommation sur le domaine public. Étant donné le nombre de vendeurs clandestins, on ajoute qu'il est devenu impératif d'encadrer ce type de commerce. Selon le chargé des communications de Ville-Marie, Jacques-Alain Lavallée, il est toutefois hors de question d'ouvrir la porte à la vente de hot-dogs sur le domaine public. Ce genre de vente a suscité de nombreux débats au fil des ans au centre-ville.

Des consultations publiques, tenues il y a plus de deux ans, avaient notamment démontré que les restaurateurs craignaient pour leurs affaires, et que des citoyens s'opposaient à ce genre de vente, principalement pour des questions d'hygiène.

Des règles très strictes

Quant aux nouveaux détenteurs de permis de vente de produits glacés, ils devront se soumettre à des règles très strictes. Leur triporteur, non motorisé, ne pourra pas se trouver à moins de 25 mètres d'une épicerie ou d'un restaurant dont l'activité principale est la vente de crème glacée. Les vendeurs ne pourront pas conduire leur triporteur sur un trottoir.

D'autre part, afin de ne pas nuire à la quiétude des résidants et visiteurs, il sera interdit de solliciter la clientèle. Et les triporteurs ne pourront pas être équipés d'une clochette, klaxon ou autre dispositif sonore. Pour des questions d'hygiène, les triporteurs devront être munis d'un sac à rebuts imperméable en plastique, qui sera attaché au garde-corps. Le caisson isotherme des petits véhicules devra aussi être conforme à des règles sévères.

Afin de faire respecter la réglementation, l'arrondissement de Ville-Marie a finalement prévu des amendes salées, allant de 50 $ pour une première infraction, à 4000 $ pour une récidive dans le cas d'une corporation. La nouvelle réglementation devrait être entérinée au cours des prochains jours par les élus de l'arrondissement.

CRÈME GLACÉE !

On trouvera notamment les vendeurs de crème glacée aux endroits suivants.

- Rues Bishop, Crescent et de la Montagne, entre la rue Sherbrooke et le boulevard René-Lévesque. Rue Peel, entre les rues Notre-Dame et Sherbrooke. Rue Guy.
- Avenue McGill College, entre les rues Sherbrooke et Cathcart.
- Rue de La Gauchetière, entre la rue University et le boulevard Saint- Laurent.
- Rue Notre-Dame, entre les rues McGill et Berri. Boulevard Saint- Laurent, entre la rue de La Gauchetière et la rue Sherbrooke.
- Rue McGill, entre les rues Notre- Dame et de la Commune.
- Rue Sainte-Catherine, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Amherst.
- Rue Ontario, entre les rues Saint- Denis et de Champlain, puis entre les rues Parthenais et de Bercy.

TOYOTA

TACOMA 2006
4X4 V6 À CABINE ACCÈS
349 $
PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 3 952 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
À L'ACHAT À PARTIR DE
29 660 $*

4RUNNER 2006
SR5 V6
449 $
PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 5 730 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
À L'ACHAT À PARTIR DE
39 960 $*

Modèle avec Groupe Puissance illustré

Ville : 15,0 L/100 km†
Route : 10,9 L/100 km†

Véhicule à émissions ULTRA FAIBLES

Ville : 13,5 L/100 km†
Route : 10,2 L/100 km†

CHANGER L'AVENIR
ÇA PEUT MENER LOIN

1RE MENSUALITÉ GRATUITE À LA LOCATION◆ + 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION◆
SUR TOUS LES AVALON, COROLLA, HIGHLANDER, MATRIX, RAV4, SEQUOIA, SIENNA, SOLARA, TACOMA, TUNDRA, 4RUNNER 2006 ET YARIS HATCHBACK 2007

RABAIS 1%
N'ATTENDEZ PAS LA RÉDUCTION DE LA TPS POUR L'ACHAT DE TOUT MODÈLE 2006 ET 2007‡

Modèle avec Groupe Hors Route illustré

TUNDRA 2006
4X4 V8 SR5 À CABINE ACCÈS
479 $
PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS◆
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 3 765 $
OPTION 0 $ COMPTANT DISPONIBLE
À L'ACHAT À PARTIR DE
38 380 $*

Ville : 15,8 L/100 km†
Route : 12,2 L/100 km†

CHANGEONS L'AVENIR

VOYEZ DU PAYS
ROULEZ POUR VOIR LE CANADA AUTREMENT
VOYEZDUPAYS.CA

VISITEZ CHANGEONSLAVENIR.CA
POUR CONSULTER LE NOUVEAU NUMÉRO DE NOTRE MAGAZINE GRATUIT

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa. Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offres de location au détail valables sur les modèles Tacoma 2006 (UU42NM AA), Tundra 2006 (BT441S AA) et 4Runner 2006 (BU14RP AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Avalon, Corolla, Highlander (à l'exception du Highlander hybride), Matrix, RAV4, Sequoia, Sienna, Solara (à l'exception du cabriolet Solara), Tacoma, Tundra et 4Runner 2006 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Yaris Hatchback 2007 neufs en stock, pour un terme de location de 60 mois. Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois (Yaris Hatchback terme de 60 mois) sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 $ dépôt de sécurité à la location sur tous les modèles Toyota 2006 et Yaris Hatchback 2007 neufs en stock. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 ¢ (Tacoma et Tundra) et de 15 ¢ (4Runner) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 865,19 $ pour le Tacoma 2006 (UU42NM AA), de 3 684,98 $ pour le Tundra 2006 (BT441S AA) et de 5 599,21 $ pour le 4Runner 2006 (BU14RP AA), taxes incluses. Le montant total exigé avant le début de la période de location, l'assurance et les taxes sont en sus. ‡ Rabais équivalant à la réduction de 1 % de la TPS sur le prix à l'achat, au comptant ou avec financement, à partir du 1er juin 2006 et avant le 1er juillet 2006. Les clients devront toujours payer la TPS de 7 % sur le prix de la transaction avec rabais qu'ils auront conclue avant le 1er juillet 2006. † Côtes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2006 pour une transmission automatique (transmission manuelle pour le Tacoma) pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 juin 2006. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.

* PDSF pour les modèles Tacoma 2006 (UU42NM AA), Tundra 2006 (BT441S AA) et 4Runner 2006 (BU14RP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus.

3409148A

Des numéros de téléphone à 10 chiffres dès le 17 juin

MATHIEU PERREAULT

À partir du 17 juin, les numéros de téléphone à 10 chiffres arrivent à Montréal. Un nouvel indicatif, le 438, sera même disponible pour l'île à partir d'octobre, parce que la prolifération des téléphones portables oblige les compagnies de télécommunications à augmenter le bassin de numéros disponibles.

« Nous ne prévoyons pas qu'il y aura beaucoup de problèmes », explique Johanne Lemay, porte-parole de l'Alliance des télécommunications, qui regroupe des compagnies comme Bell, Telus, Rogers et Vidéotron. « L'introduction de l'indicatif 450, en 1998, a été plus coûteux. Il a fallu que les compagnies refassent leur papier à entête, leurs cartes d'affaire. »

Le changement est bénin. Par exemple, au lieu de composer le 285-7070 pour joindre *La Presse* à partir de l'île de Montréal, il faudra dorénavant faire le 514-285-7070. Beaucoup de résidants des villes de banlieue sont déjà habitués à composer 10 chiffres pour appeler le 514. Les appels interurbains, bien évidemment, ne seront pas touchés.

Le principal secteur qui connaîtra des inconvénients sera celui des systèmes d'alarme, selon Mme Lemay. Beaucoup sont reliés à un système central par le numéro de téléphone. Les entreprises du secteur ont fait des ajustements ces dernières années, mais les systèmes installés avant 1998 n'ont pu être modifiés parce qu'avant cette date, il était impossible de programmer des numéros à 10 chiffres.

« On veut éviter que les compagnies de systèmes d'alarme soient inondées d'appels le 16 juin, dit Mme Lemay. On essaie de faire de la publicité pour le changement dès maintenant. »

Bienvenue au 438

Plusieurs autres compagnies ont réagi à l'avance. Depuis 2004, des fournisseurs de services Internet suggèrent à leurs nouveaux clients d'inscrire 10 chiffres dans leur fenêtre de composition automatique. Pour les téléphones portables, plusieurs compagnies exigeaient déjà les 10 chiffres pour les numéros qui existaient à la fois dans le 450 et le 514.

Une période de grâce, jusqu'au 28 octobre, permettra de continuer à composer seulement sept chiffres. Un message enregistré rappellera qu'il faut dorénavant 10 chiffres, mais les appels seront acheminés. Les nouveaux abonnés de l'île auront un numéro dans le code 438 à partir d'octobre.

Selon Mme Lemay, des millions de numéros de téléphone seront créés par tous ces changements, particulièrement avec l'introduction du 438. Sans la composition à 10 chiffres, les standards automatisés peineraient à bien diriger les appels locaux entre deux codes régionaux, pour les numéros à sept chiffres identiques.

À noter, le Canada et les États-Unis sont parmi les seuls pays à partager un même code international, le 1. C'est ce qui explique que l'attribution des codes régionaux à trois chiffres doive être coordonnée pour les deux pays. Selon Mme Lemay, cette situation est due au fait que l'inventeur du téléphone, Alexandre Graham Bell, a introduit son invention aux États-Unis tout en gardant une compagnie et une demeure au Canada.

Les codes 613, 705 et 819, dans la région de Hull-Ottawa, sont également touchés. Dans le code 418, seuls les appels locaux vers le code 819 devront comporter 10 chiffres.

les meilleurs outils pour la fête des pères

~~29 $~~
0 $
Samsung a740
Photothéléphone

~~79 $~~
29 $
Sanyo 8300
Télé et *walkie-talkie* 10-4

~~399 $~~
49 $[1]
BlackBerry 7250MC
compatible 1xEV-DO

BlackBerry

~~149 $~~
69 $
Le Jive
Télé, MP3 et bien plus

Samsung a920

20 $ par mois
Forfait Décroche-pouce
100 min de jour[2]
1000 min soirs et week-ends

EN PRIME
Débutez vos soirées dès 18 h pendant un an[3]
3 mois d'appels locaux illimités

jules : bertrand, c'est quoi ta fonction préférée sur ton cellulaire ? télé ou MP3 ?

bertrand : composition automatique... pour commander de la pizza.

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité
bell.ca/mobilite | 1 888 4MOBILE

Bell

Espace Bell

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
514 353-0257
BELOEIL
Mail Montenach
450 446-7176
BROSSARD
Mail Champlain
450 465-8759
CHÂTEAUGUAY
Centre régional Châteauguay
450 691-7665
COATICOOK
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
819 849-9997
COWANSVILLE
Domaine du Parc
450 263-4444
DELSON
5, route 132
450 635-9999
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
514 684-6846
3699, boul. St-Jean
514 626-8888
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
450 424-1416
DORVAL
Les Jardins Dorval
514 631-1222
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
819 478-5178
Promenades Drummondville
819 474-4433
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
819 246-2355
GRANBY
688 rue Principale
450 378-3618
Galeries de Granby
450 777-4058
HULL
Galeries de Hull
819 771-2716
JOLIETTE
Les Galeries Joliette
450 755-5533
LASALLE
7567, boul. Newman
514 368-8000
Carrefour Angrignon
514 364-3071
LAVAL
1655, boul. St-Martin O.
450 680-1010
Carrefour Laval
450 681-3344
Carrefour Laval kiosque
450 978-7133
Centre Laval
450 680-2355
LONGUEUIL
Place Longueuil
450 679-4558
MONTRÉAL
9280, boul. de l'Acadie
514 385-0770
5187, avenue Papineau angle Laurier
514 526-2020
892, rue Ste-Catherine O.
514 866-6686
Boul. Décarie angle Jean-Talon
514 739-7777
Centre Rockland
514 340-1269
Place Alexis-Nihon
514 939-2439
Place Dupuis
514 844-1313
Place Versailles
514 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
514 342-5444
Tour Jean-Talon
Rez-de-chaussée
514 270-1155
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
514 322-3202
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
819 681-0404
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke E.
514 645-4455
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
514 630-4992
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
450 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
450 657-4455
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
450 979-3838
Place Rosemère
450 435-0024
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
450 377-1256
SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
819 539-8691
SHERBROOKE
2700, rue King O.
819 823-9994
Carrefour de l'Estrie
819 565-1605
SOREL
Les Promenades de Sorel
450 742-6789
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
450 441-1535
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
819 321-0265
ST-EUSTACHE
Place St-Eustache
450 623-8500
ST-HUBERT
5190, boul. Cousineau
450 676-9919
3879, boul. Taschereau
450 926-2020
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
450 778-1749
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391, boul. Séminaire Nord
450 348-5210
Carrefour Richelieu
450 349-4400
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
450 431-3926
ST-LAURENT
La Place Vertu
514 335-2355
ST-LÉONARD
6050, boul. Métropolitain E.
514 257-9292
Centre Le Boulevard
514 376-2288
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
450 964-7985
TRACY
604, route Marie-Victorin
450 746-7777
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean XXIII
819 376-6849
Centre Les Rivières
819 691-0482
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
819 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs
819 357-5776

Bell Mobilité

AUTEUIL
Entreprise Yaco enrg.
5330, boul. des Laurentides
450 628-9366
DORVAL
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
514 422-0511
HULL
Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
819 777-0999
JOLIETTE
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles-Borromée N.
450 752-5030
LACHINE
CBCI Telecom inc.
2409, 46e Avenue
514 422-3334
LAFONTAINE
Cosat
2121, boul. Labelle
450 431-5122
LAVAL
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey 120
Tour C
450 687-4000
LONGUEUIL
Cellcom
650, place Trans-Canada
450 463-7777
Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier E.
450 928-2244
MONTRÉAL
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
514 389-8900
CELLUMTL
Complexe Desjardins
514 282-3388
Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques O.
514 485-5222
SHERBROOKE
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
819 563-0406
ST-EUSTACHE
Communications J.D.
66, rue Dubois 107
450 974-7444
TERREBONNE
Her-Comm
1729, chemin Gascon
450 964-7777

Aussi offert chez ces détaillants :
FUTURE SHOP · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · Dumoulin · STÉRÉO ÉLECTRONIQUE · SONXPLUS · BEST BUY

L'offre prend fin le 30 juin 2006 ; avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un engagement min. de 3 ans à n'importe quel forfait voix. Services et options offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture 1X et(ou) 1xEV-DO Mobilité de Bell, là où la technologie le permet. Soirs du lundi au jeudi, de 20 h à 7 h, et week-ends du vendredi 20 h au lundi 7 h. Autres frais tels que 9-1-1 (75¢/mois), frais d'accès au réseau (6,95 $/mois) et frais unique d'activation (35 $) s'appliquent. Sujet à changement sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Pas disponibles dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Avec une nouvelle activation d'un appareil dans le cadre d'un engagement min. de 3 ans à n'importe quel forfait voix et à un forfait de données BlackBerry d'au moins 55 $/mois. (2) Le forfait Décroche-pouce à 20 $ comprend 50 minutes en tout temps. Les 50 minutes en prime additionnelles s'appliquent pendant la durée initiale de l'engagement. (3) Les heures prolongées sont du lundi au vendredi de 7 h à 8 h et de 18 h à 20 h. Les frais mensuels alors courants (maintenant de 5 $) s'appliquent par la suite. La marque, le terme et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG Inc. Fonctionnalités peuvent varier ; voir guide d'utilisation. Les familles de marques, d'images et de symboles relatifs à BlackBerry et à RIM sont la propriété exclusive et les marques de commerce de Research In Motion Limited – utilisées sous permission.

3408877A

POUR SE FAIRE UNE IDÉE
LA PRESSE AFFAIRES
Tous les jours dans LA PRESSE

Plus de 1,5 million en inventaire
L'ENTREPOT au vent fou
NAUTISME XTRÊME
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR
• Wakeboard Plus de 200 ensembles JUSQU'À 60% DE RABAIS
• Skis nautiques Combos à partir de 149 $
• Wet Suits • Tubes
• Planches à voile • Kayak
514•640•3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal www.auventfou.com 1-800-336-2126

Radiesse MC
L'implant injectable temporaire le plus durable
finalement,
des résultats qui se prolongent de 12 à 24 mois
Défauts de post-rhinoplastie
Augmentation périorbitaire
Sillons nasolabiaux
Augmentation des joues
Creux du menton
Contour du menton
Contour de la mâchoire
Idéal pour remodeler le contour du visage, Radiesse a des études cliniques qui démontrent son efficacité et son profil sécuritaire. Radiesse offre la meilleure valeur pour votre argent.
Pour de plus amples renseignements, appelez Canderm Pharma au 1 877 278-3265 ou au (514) 334-3970 (à Montréal)
www.canderm.com

ACTUALITÉS

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Les journaux de rue en vedette à Montréal

ÉRIC CLÉMENT

La 11e conférence du réseau international des journaux de rue, qui accueille une centaine de délégués provenant de 30 pays, commence ce soir à l'Université du Québec à Montréal avec un débat public sur le thème « L'image de la pauvreté ou la pauvreté en images ? »

Signe de vigueur du journalisme de rue, tous les continents sont représentés à cette conférence. « Seuls le monde arabe et la Chine n'ont pas de journaux de rue, dit Serge Lareault, éditeur du magazine *L'Itinéraire*, créé en 1994 et organisateur de l'événement. Des journaux de rue se créent régulièrement partout depuis 15 ans, en Afrique notamment. C'est une idée géniale pour offrir une solution de rechange à la mendicité, un tremplin entre la vie de mendiant et celle de travailleur. Cela crée de la solidarité avec les gens qui auraient tendance à voir les mendiants d'un mauvais oeil et qui se réjouissent de voir que des relations humaines avec ces gens-là sont possibles. »

Selon M. Lareault, le rôle social des journaux de rue est maintenant reconnu par les citoyens et les municipalités. « Il permet de faire diminuer les préjugés, dit-il. Le rôle de *L'Itinéraire* dans l'insertion sociale, avec des cours d'écriture et de l'aide à emploi, est un modèle pour nos collègues étrangers. »

Cette année, le thème de la conférence est *Les journaux de rue : pour un changement social, local et global*. Ces journaux ont en effet de plus en plus de relations entre eux, grâce à Internet. Ils ont leur propre agence de presse, le *Street News Service*, et essaient d'avoir de l'impact sur la scène internationale avec leur bassin de 30 millions de lecteurs.

En fin de semaine, les participants vont partager leurs expériences et prendre le pouls de la pauvreté dans le monde. « Nous avons réalisé une étude qui montre que la pauvreté progresse dans tous les pays, dit M. Lareault. D'ailleurs, il en sera question lors de notre rencontre publique sur la pauvreté en images. Le débat sera animé par les journalistes Anne-Marie Dussault et Alain Gravel. On parlera de l'impact de la présentation de la pauvreté dans les médias. »

M. Lareault dit que, selon des statistiques canadiennes et américaines, la criminalité provenant des jeunes ou de la communauté noire dans les deux pays a baissé ces dernières années. « Pourtant, les reportages sur des méfaits perpétrés par des Noirs ou des jeunes ont quintuplé dans le même temps, dit-il. Il y a donc du sensationnalisme dans les médias qui ne reflète pas la réalité. Mais c'est payant de montrer des pauvres qui sont dangereux. C'est pourquoi les journaux de rue veulent montrer une autre réalité. »

La conférence a lieu à 19 h à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM, 405, rue Sainte-Catherine Est. Tous les délégués étrangers y participeront et rencontreront les citoyens pour présenter leurs journaux.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

Un transport en commun pour les aînés

ÉRIC CLÉMENT

Prenant exemple sur Toronto, Vancouver et la Floride, l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce a inauguré cette semaine le premier service public de transport en commun au Québec destiné spécifiquement aux personnes âgées.

L'initiative a été prise en partenariat avec la Société de transport de Montréal (STM). Deux lignes d'autobus, la ligne 21, dans CDN, et la ligne 23, dans NDG, fonctionneront pour l'instant tous les mardis, entre 10h et 14h30. Les autobus passeront près des principales résidences pour personnes âgées de ces quartiers, mais aussi près des centres communautaires, des bibliothèques et des supermarchés.

Ce projet pilote permettra aux aînés de sortir de chez eux facilement chaque mardi pour aller faire leurs courses ou pour se rendre à des activités sociales. « Je suis convaincu que cette idée géniale va faire des petits à la STM », a dit Claude Trudel, président du conseil d'administration lors de l'inauguration du service, mardi.

« Cela pourra inspirer d'autres arrondissements », a ajouté le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand.

Le projet, qui coûte 40 000 $, est appuyé par des commanditaires qui ont fourni 15 000 $, notamment les restaurants McDonald's (7500 $) et Petro-Canada (3500 $). Les revenus seront de 13 000 $ par année car les personnes âgées devront payer 1 $ le billet.

Le fait que le célèbre commerçant de hamburgers soit associé à un projet destiné à des personnes âgées ne pose pas de problèmes pour l'arrondissement. Pour son maire, Michael Applebaum, l'association avec McDonald's découle de l'appui indéfectible du franchisé local Pierre Brunet à toutes sortes d'initiatives communautaires dans le quartier. « M. Brunet est le président de l'Oeuvre des manoirs Ronald McDonald, dit M. Applebaum. Il a aussi supporté la construction du parc Benny et donné des équipements de jeux pour les enfants handicapés. De plus, l'autobus ne s'arrête pas devant les restaurants McDonald's. »

PAYEZ SEULEMENT 6 % DE TPS à l'achat seulement[2]
L'ÉVÉNEMENT
FAITES le PLEIN
20¢ de RABAIS[1]
PAR LITRE DURANT 1 AN JUSQU'À 2 500 LITRES

PONTIAC TORRENT
25 995 $ À L'ACHAT[4]
299 $ PAR MOIS[5]
3238 $ DE COMPTANT
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Terme de 48 mois à la location. Préparation et frais de transport de 1100 $ inclus.

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
329 $	1 850 $	0 $
369 $	0 $	0 $

• Moteur V6 à ISC 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique à 5 vitesses • Climatisation • Phares antibrouillard • Lecteur CD • Glaces, portières et rétroviseurs à réglage électrique • Roues en aluminium

Route : 8,5 L/100 km ou 33 mi/gal. Ville : 12,6 L/100 km ou 23 mi/gal.[6]

★★★★★ Sécurité 5 étoiles[3]

PONTIAC VIBE
249 $ PAR MOIS[5]
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS[7]
3041 $ DE COMPTANT
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Terme de 48 mois à la location. Préparation et frais de transport de 1110 $ inclus.
Meilleure de sa catégorie pour l'économie d'essence pour une 4e année consécutive.

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
289 $	1 303 $	0 $
319 $	0 $	0 $

• Moteur VVT-I 4 cyl. de 1,8 L à DACT de 126 HP • Climatisation • Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

Route : 5,9 L/100 km ou 48 mi/gal. Ville : 7,9 L/100 km ou 36 mi/gal.[6]

PONTIAC G6
23 395 $ À L'ACHAT[4]
279 $ PAR MOIS[5]
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS[7]
2249 $ DE COMPTANT
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
Terme de 48 mois à la location. Préparation et frais de transport de 1200 $ inclus.
• Moteur VVT 4 cyl. de 2,4 L à DACT de 167 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins à disque aux 4 roues • Climatiseur • Glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique • Roues d'aluminium • Démarreur à distance

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
299 $	1 312 $	0 $
327 $	0 $	0 $

Route : 6,4 L/100 km ou 44 mi/gal. Ville : 10 L/100 km ou 28 mi/gal.[6]

PONTIAC BUICK GMC

COMPAREZ
Voyez comment Pontiac se démarque. decouvrezpontiac.gmcanada.com
Informez-vous au sujet des 3 mois d'essai gratuit du service XM[8].
PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca
GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE
vancouver 2010
GM Canada PARTENAIRE NATIONAL

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants : Torrent (2LF26/R7A), Vibe (2SL26/R7A) et berline G6 (2ZF69/R7C). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. À l'achat ou à la location de la plupart des modèles neufs ou de démonstration en stock et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 $, le consommateur reçoit une carte d'essence à PRIX PRÉFÉRENTIEL permettant d'obtenir la réduction sur l'essence. L'offre s'applique aux véhicules dont la livraison est prise entre le 20 avril et le 30 juin 2006 inclusivement. Le rabais de 20 ¢ par litre pendant un an jusqu'à 2 500 L inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures de la livraison et jusqu'au 31 août 2007, uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés; et ne sont pas monnayables. Tous les véhicules 2006 sont admissibles sauf les camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), le GMC Savana et la Pontiac Solstice. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. 2. La General Motors paiera une partie de la TPS (taxe incluse) égale à 1 % du PDSF du véhicule du véhicule (véhicule de base plus les options installées en usine, plus les frais de transport, moins la taxe d'accise). L'offre s'adresse uniquement aux particuliers qui payent comptant ou qui financent leur achat et prennent possession d'un nouveau modèle 2006 ou 2007 entre le 13 mai et le 30 juin 2006. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. 3. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux et pour les passagers avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux pour le Torrent 2006, la plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain, la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). 4. À l'achat, préparation incluse. Transport, frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. 5. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 6. Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada pour le Torrent avec boîte automatique 5 vitesses, la G6 avec boîte automatique 4 vitesses et la Vibe avec boîte manuelle 5 vitesses. 7. Taux de financement à l'achat de 0 %, pour un terme allant jusqu'à 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. 8. Pour plus de renseignements, visitez gm.xmradio.ca. Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. MCMarque de commerce © 2005, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni avec GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples détails, renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

3408469A 3409054

Le quart des profs de la CSQ claque la porte

VOTE suite de la page A1

Il s'agit du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais et du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île. Par une faible majorité, ceux-ci ont choisi le statu quo.

« Je suis extrêmement satisfait du résultat », a dit le président de l'Alliance, Pierre Saint-Germain, après le vote. Les neuf avaient fixé la barre à la majorité simple de 50 % plus un pour reconnaître la légitimité d'une option.

« Je suis aussi triste pour nos collègues qui ne nous suivront pas, a-t-il ajouté. Mais je dirais que c'est un rendez-vous manqué. Je les assure du soutien de l'Alliance pour la suite des événements. »

Dans la majorité des cas, la désaffiliation a été votée par des marges excédant 60 %, sauf le Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska qui ne se sépare que par quatre voix. De son côté, le camp du non a aussi remporté des victoires à l'arraché : sept voix pour la Pointe-de-l'Île et 16 pour l'Outaouais.

« Nous sommes déçus des résultats, mais pas découragés, a commenté la présidente de la FSE, Johanne Fortier. On continue quand même à représenter 60 000 enseignants et 160 000 syndiqués à la centrale. »

Les syndicats dissidents n'ont jamais digéré l'issue des dernières négociations avec le gouvernement Charest. La réforme scolaire et des questions d'équité salariale ont aussi été des pommes de discorde au cours des dernières années.

Une première rencontre est prévue vendredi entre les dirigeants du groupe des neuf, pour jeter les bases d'une nouvelle fédération de l'enseignement. On peut s'attendre à ce que celle-ci soit plus revendicatrice et plus militante sur certains enjeux. « Nous allons nous pencher sur l'application de l'application collective, pour voir quelles sont les failles et les remises en question que l'on peut faire », a déclaré M. Saint-Germain. Ce dernier n'a pu préciser si des moyens de pression étaient envisagés.

Mme Fortier doute que la décision prise porte ses fruits. « Nous lisons le vote d'aujourd'hui comme le malaise important des enseignants à l'égard d'une tâche très difficile, a-t-elle dit. Mais nous pensons toujours que la solution proposée affaiblit le mouvement dans son ensemble. »

LES SYNDICATS DÉSAFFILIÉS

L'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, le Syndicat de l'enseignement secondaire des Basses-Laurentides, le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval, le Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal, le Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie- des-Mille-Îles ainsi que le Syndicat de l'enseignement des Seigneuries.

L'homme de Néandertal, ce lointain cousin

ASSOCIATED PRESS

PARIS – L'homme de Néandertal était notre lointain cousin et non notre aïeul direct, bien qu'il ait cohabité avec l'homme moderne en Europe il y a environ 35 000 ans, estiment des chercheurs français qui ont déchiffré la plus vieille séquence d'ADN néandertalien jamais analysée, selon une étude publiée dans la revue *Current Biology* du 6 juin.

« Ce sont deux espèces différentes, c'est clair (...) Si jamais il y a eu un peu de métissage, il n'y en a pas de trace dans l'ADN mitochondrial actuel », l'héritage génétique uniquement transmis par la mère, a estimé Catherine Hanni. La professeure Hanni dirige l'équipe du laboratoire de paléogénétique et évolution moléculaire du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et de l'École normale supérieure de Lyon, qui a réalisé ces travaux.

Déjà, depuis 1997, le déchiffrage d'une petite partie de l'information génétique de neuf spécimens de Néandertaliens datant de 42 000 à 29 000 ans avant Jésus-Christ avait permis de constater qu'il ne semblait y avoir « aucun équivalent » aux séquences obtenues pour l'ADN mitochondrial « parmi nos contemporains, qu'ils soient européens, africains, amérindiens ou asiatiques ». Ces études montraient donc qu'il n'y a « guère de trace d'un supposé métissage » entre Néandertal et Sapiens.

La présence de l'homme moderne en Europe avant -35 000 ans et la survie de Néandertal après 30 000 av. JC restent sujettes à controverse, mais l'équipe de Catherine Hanni a étudié un échantillon antérieur à la cohabitation, afin d'en savoir plus sur la diversité génétique des hommes de Néandertal (-150 000 ans, -30 000 ans environ) et sur les relations qu'ils auraient pu entretenir avec les hommes modernes sur le Vieux continent.

Les scientifiques ont ainsi étudié une séquence d'ADN mitochondrial datant de 100 000 ans, époque à laquelle les Néandertaliens vivaient seuls en Europe.

Ils ont examiné une courte région de 123 nucléotides prélevée sur une molaire d'enfant provenant de la grotte de Scladina, en Belgique, pour la comparer à l'ADN fossile des neuf Néandertaliens et estimer l'impact qu'a eu le contact avec les hommes modernes sur le génome des Néandertaliens.

Cette analyse a confirmé que « les Néandertaliens sont plus proches entre eux qu'ils ne le sont de nous, et ce, indépendamment de leur cohabitation avec l'homme moderne. Ils sont donc bien nos lointains cousins et non nos aïeux directs ».

D'autre part, si les séquences néandertaliennes déjà connues se ressemblaient beaucoup, celle de Scladina a montré plus de différences : une partie de la diversité génétique des hommes de Néandertal n'avait donc pas été observée à partir des échantillons plus récents.

Les scientifiques en déduisent qu'« il est probable que la chute démographique qui a accompagné les Néandertaliens jusqu'à leur extinction ait contribué à éroder toute une part de leur diversité ».

Vous pouvez voyager dès maintenant à l'aide des Points TD en prime que vous recevrez grâce à votre nouvelle carte *Visa** TD Or Voyages®

Obtenez 7 500 Points TD en prime sur approbation de votre carte.[1]

À partir du moment où votre carte *Visa* TD Or Voyages est approuvée, vous aurez l'impression que le monde est à votre portée. En fait, dès votre adhésion, vous recevrez 7 500 Points TD en prime (une valeur de plus de 110 $). Étant donné qu'il vous suffit d'échanger un nombre minimal de 5 000 points[2], vous pouvez vous offrir une petite escapade dès maintenant. Ou encore, vous pouvez conserver vos points pour faire un grand voyage, ce qui ne devrait pas tarder, car vous accumulez un Point TD à chaque dollar d'achats[3]. De plus, si vous choisissez d'adhérer dès maintenant et de transférer le solde de votre compte-chèques principal à TD Canada Trust au moyen de TransfertFacile[MC], vous pourrez obtenir gratuitement un iPod nano[4]. Alors, adhérez à la carte dès aujourd'hui et profitez des occasions uniques qui s'offrent à vous.

TD VISA

Pour présenter une demande, composez le 1 866 827-8516† ou passez à une succursale TD Canada Trust, ou rendez-vous à l'adresse tdcanadatrust.com/voyages

– RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA FAÇON D'OBTENIR UN IPOD NANO GRATUIT –

3409220A

1. Les demandes doivent être approuvées avant le 1er août 2006. Les 7 500 Points TD en prime seront attribués dès que le nouveau compte sera approuvé. L'offre s'applique seulement aux nouveaux comptes *Visa* TD Or Voyages. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. 2. Les Points TD peuvent être échangés par tranches de 5 000 points. 3. Les frais, les avances de fonds, les frais d'intérêts ou de service, les services facultatifs, les chèques *Visa* TD, les transferts de solde, les remboursements, les rabais ou les autres crédits semblables ne permettent pas d'accumuler des Points TD. 4. Pour avoir droit à un iPod nano, les clients doivent faire la demande d'une nouvelle carte *Visa* TD Or Voyages et en obtenir l'approbation avant le 4 août 2006. Les clients doivent également fermer le compte-chèques principal qu'ils détiennent à une autre institution financière et en transférer le solde à un compte-chèques admissible, nouveau ou existant, de TD Canada Trust, au moyen de TransfertFacile. Le compte de TD Canada Trust doit aussi comporter au moins un dépôt direct ou deux prélèvements automatiques (nouveaux ou existants). Limite d'une prime par client ou par compte conjoint. Pour avoir droit à la prime, les clients doivent être âgés de 19 ans et plus. Toutes les conditions relatives au compte-chèques posées dans le cadre de l'offre doivent être remplies avant le 30 septembre 2006 pour avoir droit à la prime. TD Canada Trust se réserve le droit de prolonger ou de retirer cette offre en tout temps, sans préavis. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Les titulaires actuels d'une carte *Visa* TD Or Voyages ne sont pas admissibles à l'offre. Celle-ci ne peut être utilisée conjointement ni jumelée à toute autre offre *Visa* TD. †Les résidents du Québec ne peuvent pas présenter de demande par téléphone. iPod est une marque de commerce de Apple Computer Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. Apple n'agit pas à titre de commanditaire ni de partenaire dans le cadre de cette offre promotionnelle. *Visa International Service Association/ Utilisée sous licence. MCMarque de commerce de La Société Canada Trust. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

ACTUALITÉS

Un autre membre du gang de l'Ouest libéré

Condamné à huit ans pour trafic de drogue, Donald Driver aura passé 16 mois derrière les barreaux.

ANDRÉ CÉDILOT

Après Donald Matticks, c'est au tour de Donald Driver, un autre homme-clé du gang de l'Ouest, d'obtenir une libération conditionnelle au sixième de sa peine. Bilan de son incarcération : condamné à huit ans, il aura passé 16 mois derrière les barreaux.

Associé de longue date du clan Matticks, Driver, 64 ans, était le principal commanditaire de deux cargaisons totalisant 15,6 tonnes de haschisch introduites dans le port de Montréal entre janvier 1998 et février 2001.

Selon la police, c'est lui qui s'est occupé d'obtenir les documents de transport maritime qui ont permis de faire venir les deux chargements de drogue pakistanaise. Le premier, de 10,2 tonnes, a été repéré sur les quais ; l'autre, qui faisait 5,4 tonnes, a été trouvé dans un entrepôt à Montréal.

À la suite de ces saisies, il a quand même fallu près de deux ans d'enquête — et la défection du narcotrafiquant Luis Elias Lekkas — avant que les policiers ne remontent jusqu'à Driver et ses acolytes Gerald et Donald Matticks, décrits comme la « porte d'entrée » du gang de l'Ouest dans le port de Montréal.

En trois ans, a révélé l'enquête, pas moins de 32,1 tonnes de haschisch et 265 kilos de cocaïne sont ainsi passés par le port de Montréal grâce à la complicité de Donald Matticks et de son père, Gerald. Le gros de la drogue a été vendu aux Hells Angels.

À la suite de l'arrestation de Driver, en décembre 2002, les policiers ont découvert 12 armes de chasse et de collection dans sa maison de Sutton. Remis en liberté contre une caution de 200 000 $, il a écopé huit ans de pénitencier le 18 janvier 2005.

Associé de longue date du clan Matticks, Driver était le principal commanditaire de deux cargaisons totalisant 15,6 tonnes de haschisch introduites dans le port de Montréal entre janvier 1998 et février 2001.

En 1994, bien que son nom n'ait pas fait les manchettes, Driver a été mêlé à la saisie de 26 tonnes de haschisch qui a donné lieu à « l'affaire Matticks ». À l'instar des autres accusés, il a été libéré à cause d'irrégularités dans la preuve. Driver était détenu depuis 13 mois. Les activités de la Sûreté du Québec ont ensuite été passées à la loupe par la commission Poitras.

Dans son rapport, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) estime que les détenus présentant les mêmes caractéristiques que Driver ont quatre chance sur cinq de ne pas récidiver.

Étant donné qu'il en est à sa première condamnation fédérale (deux ans et plus) et que le trafic de drogue n'est pas jugé violent, Driver n'a pas eu à se présenter devant les commissaires avant de bénéficier de sa libération conditionnelle.

Comme le prévoit la procédure d'examen expéditif (PEE), celle-ci lui a été accordée sur simple lecture de son dossier carcéral.

À moins de manquer à sa parole, Driver sera complètement libre dans 16 mois. D'ici là, il séjournera dans une maison de transition. Durant les six premiers mois, tout en effectuant des travaux communautaires, il pourra passer l'équivalent de 96 heures par mois dans sa famille. Il pourra par la suite travailler.

Charles Guité retient les services d'une avocate fille de juges

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — L'ex-haut fonctionnaire fédéral Charles Guité a finalement décidé de remettre son sort entre les mains d'une avocate, autant pour les représentations sur sentence que pour l'appel éventuel du verdict de culpabilité pour fraudes d'une valeur de 1,2 million rendu mardi par un jury.

« M. Guité a communiqué avec moi hier (mardi) afin que je comparaisse au dossier, ce que j'ai fait. J'ai aussi communiqué avec mon confrère de la Couronne (Jacques Dagenais) pour l'informer que M. Guité sera dorénavant représenté », a indiqué Me Lucie Joncas hier.

Le mandat reçu par M. Guité vaut autant pour les représentations sur la sentence que pour la possibilité d'en appeler du verdict.

Compte tenu de son arrivée tardive au dossier, il est loin d'être assuré que Me Joncas aura eu le temps, d'ici à demain, jour fixé pour les représentations sur sentence, de se familiariser avec les divers éléments en cause, par exemple les directives données par le juge aux jurés.

« Il va falloir que je prenne connaissance du dossier », a-t-elle fait valoir.

Me Joncas, qui pratique le droit depuis 13 ans, n'en est pas à son premier dossier fortement médiatisé. « J'ai été l'avocate de Sébastien Beauchamp au mégaprocès des Hells Angels pendant 19 mois. Pour ce qui est de la pression médiatique, le dossier de M. Guité n'est donc pas le premier », a commenté la fille de deux juges, qui assure un deuxième mandat à la présidence de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense.

Que ce soit demain ou un peu plus tard, Me Joncas aura fort à faire pour obtenir pour son client une peine d'emprisonnement pas trop longue de la part du juge Fraser Martin. Certains indices incitent à penser que Charles Guité écopera d'une peine supérieure à 30 mois, la peine infligée à son co-accusé Jean Brault.

Le procureur de la Couronne, Jacques Dagenais, a soutenu après le prononcé du verdict qu'en comparaison avec le cas de Jean Brault de Groupaction, celui de Charles Guité comportait un facteur aggravant : il occupait « une position de confiance » au moment des fraudes commises au détriment du gouvernement et, par ricochet, des contribuables canadiens.

Au moment de la détermination de la sentence, le 5 mai, le juge Fraser Martin avait indiqué avoir été tenté d'imposer une peine de 36 mois à Jean Brault, mais qu'il était tenu de considérer « le principe de la parité des sentences » et de tenir compte du fait que Paul Coffin avait été condamné à 18 mois.

Le magistrat avait pris soin de signaler que dans les cas de fraudes importantes le principe le plus important était « la dissuasion générale lorsque les fonds publics sont en jeu ».

« La plupart des contribuables de ce pays paient les impôts qui leur sont imposés. Peut-être ne paient-ils pas avec un sourire, mais plutôt avec un soupir, mais ils paient tout de même. Ils s'attendent à ce que leur argent soit géré au moins avec honnêteté et prudence. C'est la moindre des choses dont ils sont en droit d'attendre », précisait le magistrat dans son jugement.

EN BREF

Enquête reportée

Mario Morin, ce père désabusé qui, en mai dernier, est resté juché durant 26 heures sur un panneau publicitaire bordant le pont Jacques-Cartier, à Longueuil, est responsable de son geste et apte à faire face à la justice. Morin a aussitôt été traduit, hier, devant la juge Anne-Marie Jacques, de la Cour du Québec à Longueuil. Il fait face à des accusations de méfait public, entrave au travail de la police, voies de fait et menaces de mort. Le tribunal a reporté l'enquête pour remise en liberté de Morin à lundi prochain, à 14 h. — Marcel Laroche

Homme disparu

Un homme de 41 ans était toujours porté disparu, hier en fin de journée, après que son canot eut chaviré dans la rivière Richelieu, à proximité du bassin de Chambly. Sa fille de 21 ans, qui était avec lui, a pu regagner la rive à la nage. Les équipes de sauvetage ont abandonné les recherches en fin d'après-midi.
— La Presse

La réserve de Mistissini évacuée

Le conseil de bande de la réserve autochtone de Mistissini, au nord de Chibougamau, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, a ordonné l'évacuation de ses 3200 habitants en raison des incendies de forêt qui font rage à proximité de la municipalité. Deux incendies ont été allumés par la foudre hier après-midi et menacent de bloquer l'accès à la seule route conduisant à la réserve. La Sûreté du Québec a dépêché des effectifs dans la région de Chibougamau afin d'organiser des convois pour sortir la population de Mistissini. Les pompiers de la Société de protection des forêts contre le feu travaillent à maintenir le corridor routier ouvert pour permettre l'évacuation. Les résidants seront conduits à l'aréna de Chibougamau, où ils seront pris en charge par la Croix-Rouge. On ne sait pas à quel moment la population évacuée pourra réintégrer les lieux.
— Presse Canadienne

ACTUALITÉS

Montréal a besoin de la SDM, selon sa directrice

LAURIER CLOUTIER

La Société de développement de Montréal (SDM) joue un rôle essentiel pour générer de la richesse collective et des impôts fonciers.

C'est ce qu'affirme la directrice générale de la SDM, Suzanne Deschamps, qui défend la société paramunicipale et son équipe avec «la même efficacité qu'on (lui) connaît».

On pourrait effectivement croire à la nécessité de la mission de la SDM après avoir regardé son bilan. La SDM a notamment contribué à transformer des quartiers désaffectés et des immeubles abandonnés en attirant des entreprises qui se taillent une grosse clientèle à Montréal. La famille Antonopoulos a ainsi investi dans une dizaine d'hôtels et de restaurants, dont l'hôtel Place d'Armes & Suites, dans un secteur de la ville qui dépérissait.

Malgré tout, l'équipe de la SDM, méconnue du grand public, s'inquiète pour son avenir. Le président du comité exécutif de la Ville, Frank Zampino, a proposé récemment l'intégration des activités de la SDM et de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) — qui gère 5000 logements sociaux et le programme Accès condos — dans le cadre d'une compression des dépenses.

Au fil des ans, la SDM peut se targuer d'avoir contribué à la relance du Vieux-Montréal, selon Suzanne Deschamps. Elle a en effet servi de bougie d'allumage pour l'arrivée de petits hôtels-boutiques, qui offrent 600 chambres, en plus d'avoir contribué à l'aménagement du Quartier international de Montréal (QIM) et à la construction de la Cité du multimédia, qui regroupe une dizaine d'édifices à bureaux où travaillent 7000 spécialistes des technologies.

Ces projets ont suscité la venue d'énormes capitaux privés autour de propriétés immobilières en dormance, qui ont fini par générer des impôts fonciers pour la Ville, toujours selon Mme Deschamps.

Par ailleurs, la SDM est chargée de la comptabilité d'organismes comme le Quartier international, et s'est même chargée de celle de la Cité du multimédia avant sa vente au secteur privé. Plusieurs villes demandent des renseignements sur le concept de la SDM et envient Montréal, affirme-t-elle.

Avec des partenaires privés, la SDM pourrait aller plus loin dans les projets du Quartier des spectacles et de la Cité du Havre, de même que dans le recyclage d'usines.

Après avoir racheté l'édifice délaissé par le quotidien *The Gazette*, la SDM a lancé un appel d'offres et a choisi le Groupe Atlific pour aménager un hôtel de 110 millions, d'ici 2008. Pour contribuer au lancement du Quartier des spectacles, rue Sainte-Catherine, entre Bleury et Berri, la SDM a déjà mis la main sur trois propriétés et en vise une autre, pour «éliminer des empêcheurs de projet», explique Mme Deschamps.

Cela dit, le conseil d'administration de la SDM va collaborer à définir un plan d'affaires conjoint avec la SHDM, assure Suzanne Deschamps.

«La SDM n'est pas contre l'idée de rationaliser des activités, d'échanger des services, de se prêter des employés et de faire des économies. Ça semble être le but visé par l'administration Tremblay-Zampino d'intégrer les activités des deux organismes, afin de profiter de synergies, mais il faut aller chercher le plus de développement possible», dit-elle.

Par contre, Suzanne Deschamps ne souhaite pas une fusion complète de la SHDM et de la SDM. La SDM pourrait alors devoir laisser tomber les appels d'offres pour des projets, ce qui n'aiderait pas à réduire les coûts et à lutter contre le favoritisme. Pour la SDM, il ne s'agit pas seulement de sauver de l'argent, mais d'en faire.

Montréal sur la carte

Membre de comités de la Commercial Real Estate Women (CREW), qui regroupe des femmes au sommet de leur carrière immobilière en Amérique du Nord, Suzanne Deschamps a participé récemment au Marché des professionnels de l'immobilier de Cannes, avec 22 100 personnes, «pour mettre Montréal sur la carte mondiale».

«Il y a de gros capitaux dans l'immobilier qui cherchent à investir dans la meilleure ville du monde, stable et sécuritaire, pour des rendements supérieurs. Montréal est un petit marché, mais qui attire ainsi les investisseurs étrangers», conclut Mme Deschamps.

LAPRESSEAFFAIRES.COM
Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques le plus consulté au Québec... C'EST GRATUIT

Canon
SELPHY

SELPHY CP510
Des photos 4 x 6 de qualité laboratoire. Pas besoin d'ordinateur.
• Câble USB rétractable
• Compatibilité Bluetooth avec BU-20 en option
• Pile rechargeable en option pour plus de portabilité

QUALITÉ LABORATOIRE PHOTO 4x6 DANS ENVIRON 58 SECONDES
CÂBLE USB RÉTRACTABLE
PictBridge

Papa a toujours dit que la politesse consiste à partager.

Des photos de qualité.
Maintenant plus facile que jamais.

Achetez une imprimante SELPHY CP510 de Canon pour 99,99 $**
(ou moins avec l'achat de tout appareil photo numérique neuf après la remise postale de 30 $)

4,0 MÉGA PIXELS
PowerShot A430
199,99 $*

1 DÉCLENCHEZ
2 BRANCHEZ
3 IMPRIMEZ

QUALITÉ LABORATOIRE PHOTO 4x6 DANS ENVIRON 51 SECONDES
SELPHY DS810
Avec ChromaLife100 pour des photos de qualité durables.
129,99 $** (ou moins avec l'achat de tout appareil photo numérique neuf après la remise postale de 50 $)
ChromaLife100 | 2,5 po ACL | PictBridge | Compatible IrDA

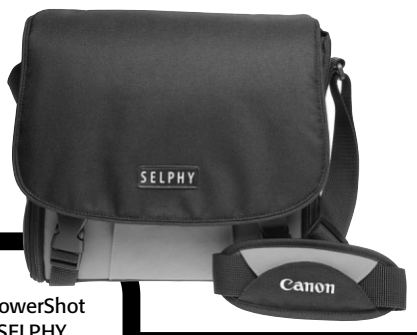

Achetez un appareil photo numérique PowerShot et une imprimante SELPHY admissible de Canon
ET RECEVEZ PAR LA POSTE UNE REMISE POUVANT ATTEINDRE 50 $ PLUS
un SAC DE VOYAGE SELPHY EN PRIME
d'une valeur de 39,99 $*
Période de promotion : Du 1er mai au 30 juin 2006

ou

Achetez un appareil photo numérique (même d'une marque autre que Canon) et une imprimante SELPHY admissible et recevez par la poste une remise pouvant atteindre 50 $.

QUALITÉ LABORATOIRE PHOTO 4x6 DANS ENVIRON 58 SECONDES
SELPHY CP710
Impression directe à partir de carte mémoire.
149,99 $** (ou moins avec l'achat de tout appareil photo numérique neuf après la remise postale de 50 $)
1,5 po ACL | PictBridge | CÂBLE USB RÉTRACTABLE

ÉCONOMISEZ grâce aux EMBALLAGES ÉCONOMIQUES de papier et d'encre authentiques Canon.

Voyez la gamme complète d'imprimantes photo SELPHY de Canon à l'adresse www.canon.ca/photographienumerique

Canon
imageANYWARE

3403027A

*Les prix réels sont fixés par chaque détaillant et peuvent varier. Tous les articles illustrés sont vendus séparément, à moins d'indication contraire. Les prix, la disponibilité et les spécifications peuvent changer sans préavis. Les images des viseurs et des imprimantes sont simulées. **Selon le PDSF après la remise par la poste. Promotion de remise par la poste SELPHY en vigueur du 1er mai au 30 juin 2006. S'applique à tous les modèles SELPHY illustrés. Voir les détails sur le bon de remise par la poste en magasin ou consulter le site www.canon.ca/photographienumerique. Basé sur un ensemble encre couleur et papier KP-108IP, l'emballage économique de papier photo BCI-16 et le prix de détail suggéré du fabricant au 1er septembre 2005. Canon, PowerShot et SELPHY sont des marques déposées de Canon Inc. Canon imageANYWARE et ChromaLife sont des marques de commerce de Canon Inc. © 2006 Canon Canada Inc.

SUITE DE LA UNE

Les cellulaires appelés à disparaître sur la route?

TÉLÉPHONES
suite de la page A1

De plus, la commission propose l'installation de « limiteurs » sur les semi-remorques et les autocars afin de ramener leur vitesse maximale à 105 km/h.

Les députés ont entendu 22 groupes lors d'audiences qui ont duré plus de trois jours, en mars. La Ville de Montréal a alors demandé de réduire de 50 à 40 km/h la limite de vitesse sur son réseau, recommandation que n'ont pas reprise explicitement les députés. En revanche, ils proposent de réduire de 10 km/h la limite de vitesse sur les segments de route où des accidents surviennent fréquemment.

Mains libres

Les députés, qui ont décidé de se pencher sur les problèmes de sécurité routière devant l'accroissement récent des décès sur les routes, concluent : « Une interdiction de l'utilisation des téléphones cellulaires à composition manuelle doit être instaurée », et ce pour tous les types de véhicules. En revanche, l'utilisation des appareils à mains libres semble moins problématique, conviennent-ils.

« La très grande majorité des participants à la consultation en ligne se montrent en désaccord avec l'utilisation des téléphones cellulaires au volant », poursuit le rapport. Pas moins de 89 % des 608 personnes sondées sur le Web désapprouvent l'utilisation du cellulaire au volant.

Les conducteurs qui voudraient tout de même utiliser leur cellulaire traditionnel devraient au préalable immobiliser leur véhicule, propose la commission.

Le phénomène des téléphones cellulaires au volant a refait surface dans l'actualité ces derniers jours, quand un garçon de 8 ans a été happé mortellement à Montréal par un automobiliste qui, selon des témoins, utilisait son portable.

Au Canada, seule Terre-Neuve a depuis trois ans proscrit l'utilisation du cellulaire. En Ontario, un projet de loi en ce sens est toujours à l'étude à Queen's Park. L'Alberta a déposé un projet de loi que des adversaires, le CAA notamment, sont parvenus à faire retirer. Dans les autres provinces, on est toujours en réflexion devant ce problème. Dans de nombreux États américains, l'utilisation d'un cellulaire est interdite aux chauffeurs d'autobus d'écoliers et aux apprentis conducteurs. Au New Jersey, le cellulaire au volant est carrément prohibé, et une amende de 250 $US frappe les contrevenants.

Dans plusieurs pays, dont l'Australie, l'Autriche, le Japon, la Grèce, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, l'utilisation du cellulaire au volant est formellement interdite.

Pneus d'hiver

Par ailleurs, en dépit des pressions des députés péquistes, la commission ne va pas jusqu'à forcer l'utilisation de pneus d'hiver sur tous les véhicules. En revanche, on demande que les autos louées, les taxis, les autobus et tous les véhicules affectés au transport commercial de personnes soient obligatoirement munis de pneus d'hiver durant la saison idoine.

Les députés préconisent aussi que des amendements soient apportés à la loi pour limiter l'utilisation d'appareils de divertissements vidéo aux passagers des sièges arrière.

Enfin, tous les nouveaux motocyclistes seraient sans exception tenus de suivre un cours de conduite. Le coût du permis de ces conducteurs devrait augmenter avec le nombre de points d'inaptitude.

SAQ DÉPÔT

1001, rue du Marché-Central, unité A-1, Montréal (à l'angle de la rue Chabanel), 514.383.9954

Faites le plein d'économies en tout temps

Économisez PLUS !

RABAIS ESCALIER

Regroupez DES PRODUITS DIFFÉRENTS OU IDENTIQUES de la zone ESCALIER pour obtenir :

15 % à l'achat de 12 bouteilles et plus, différentes ou identiques

10 % à l'achat de 6 bouteilles et plus, différentes ou identiques

3 % à l'achat de 3 bouteilles et plus, différentes ou identiques

SÉLECTION DE PLUS DE 150 PRODUITS

Économisez GROS !

SPIRITUEUX FORMAT ÉCONO 1,75 l

Jusqu'à 15 %*

*Comparativement à la marque la plus populaire de la catégorie (prix au ml du format de 750 ml).

Profitez en tout temps d'économies sur une gamme de spiritueux de qualité en format de 1,75 L.

Économisez MIEUX !

VIN EN VRAC

EMBOUTEILLEZ VOUS-MÊME VOTRE VIN ET ÉCONOMISEZ !

Sélection de vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC), de cépage et de table.

18+ La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool

3409637A

EN BREF

Charte du piéton de Montréal, un autre pas franchi

La Ville de Montréal a franchi un pas de plus dans l'élaboration d'une Charte du piéton hier, en déposant un plan qui sera soumis au prochain conseil municipal. Comme l'annonçait *La Presse* en mars dernier, la Charte du piéton fera partie du Plan de transport de Montréal, qui devrait être déposé cet automne. Outre l'installation de 800 feux de traverses piétonnières à décompte numérique, l'administration Tremblay-Zampino entend effectuer le marquage des traverses plus tôt en saison. Et la Ville de Montréal attend l'autorisation du ministère des Transports pour deux pièces de résistance de la Charte : la vitesse et l'utilisation du cellulaire. Une commission parlementaire sur les transports et l'environnement doit justement déposer ses recommandations sur ces questions aujourd'hui. La Ville veut faire passer la vitesse de 50 à 40 km / h dans les rues locales. Sara Champagne

Découverte d'un système solaire

Des astronomes américains ont découvert de vastes quantités de carbone gazeux dans un disque de débris autour d'une jeune étoile qui pourrait ressembler à notre système solaire à ses débuts, a annoncé hier la NASA, l'agence spatiale américaine. L'étoile, baptisée Beta Pictoris, et son système solaire, dans lequel des planètes pourraient s'être déjà formées, est âgée de moins de 20 millions d'années, ont précisé ces chercheurs qui ont fait cette découverte à l'aide du télescope d'exploration spectroscopique, appellé FUSE. L'abondance du carbone gazeux avec des débris formant le disque indique que des planètes tournant autour de Beta Pictoris pourraient être des mondes riches en graphite et méthane comme notre système solaire dans sa première enfance. Agence France-Presse

1ers Outgames mondiaux Montréal 2006

Cérémonie d'ouverture. Samedi 29 juillet 2006, dès 19 h 30.

Diane Dufresne, k.d. lang, Sylvie Desgroseilliers, Jonas, Deborah Cox, Martha Wash

Avec la participation du CIRQUE DU SOLEIL®

Et plusieurs autres surprises !

PROFITEZ D'UN RABAIS DE 10 % À L'ACHAT DU BILLET COMBO POUR LES DEUX CÉRÉMONIES !

Achetez vos billets ! Soyez des nôtres !

Du 26 juillet au 5 août 2006 www.montreal2006.org

514-790-1245 1-800-361-4595 ADMISSION.COM

PARTENAIRES MÉDIA

3409051A

MDG
www.mdg.ca

MDG Recommande Microsoft®
Windows® XP Professionel

MDG Computers utilise les
Processeurs D' Intel®

intel Pentium® 4 inside™

CAMÉRA 5.1 MÉGAPIXEL GRATUITE!

MISE À NIVEAU GRATUITE DE PROCESSEURS DUAL CORE
LA NOUVELLE TECHNOLOGIE D'INTEL!

* Avec ordinateur de bureau seulement

JUSQU'À LUNDI 18H!

Illustré: Apton XL-650

Horizon 3400 D

- **PROCESSEUR D'INTEL® PENTIUM 4 550 AVECTECHNOLOGIE HF MISE À NIVEAU DE PROCESSEUR INTEL® PENTIUM DUAL CORE VALEUR DE 200$!!!**
- **GENUINE MICROSOFT® WINDOWS® XP HOME MISE À NIVEAU GRATUITE À XP-PRO MCE**
- Carte Mère Genuine D'Intel®
- **MÉMOIRE KINGSTON® 512MO - MISE À NIVEAU GRATUITE À 1GO DE MÉMOIRE (VALEUR DE 100$)**
- **DISQUE DUR DE 250GO**
- Graveur DVD haute vitesse - Faites vos propres films!
- **MONITEUR ACL 17PO MISE À NIVEAU GRATUITE D'ÉCRAN PLAT LDC 19PO**
- Son 3D Audio PRO et 3D Video
- Clavier Internet et Sourir Optique Genuine Microsoft
- **ENSEMBLE DE LOGICIELS MICROSOFT® (WORD, MONEY, ENCARTA...)**
- **ENSEMBLE DE JEUX MICROSOFT® (AGE OF EMPIRE III,etc.)**

$799

MODELS 2006 1099$
AUCUN PAIEMENT AVANT 12 MOIS,
Ni INTÉRÊT S.A.C.
OU 0.74$ PAR JOUR

Vision 3400

- **PROCESSEUR D'INTEL® PENTIUM 4 650 AVEC TECHNOLOGIE HF MISE À NIVEAU GRATUITE DE PROCESSEUR INTEL® PENTIUM DUAL CORE VALEUR DE 200$!!!**
- **GENUINE MICROSOFT® WINDOWS® XP HOME MISE À NIVEAU GRATUITE À XP-PRO MCE**
- Carte Mère Genuine Intel® , Deux prises DDR SDRAM DIMM,DDR 400 MHz et DDR 333 MHz DIMMs, Jusqu'à 2 Go de mémoire, System Sub haute Définition D'Intel High, codec audio Realtek ALC861, huit ports USB 2.0, quatre interfaces Serial ATA ,Deux interfaces parallels ATA IDE avec support UDMA 33, ATA-66/100 . Support matériel et logiciel Garanti
- **MÉMOIRE DDR 512MB Kingston® - MISE À NIVEAU À 1GO**
- **DISQUE DUR 300GO Western Digital® 7200 RPM**
- Graveur DVD haute vitesse - Faites vos propres films!
- **MONITEUR ACL 17PO MISE À NIVEAU GRATUITE D'ÉCRAN PLAT LDC 19PO**
- ATI Radeon X300 256MB PCI Express
- Son 5.1 Haute Définition
- Clavier Internet et Sourir Optique Genuine Microsoft
- **ENSEMBLE DE LOGICIELS MICROSOFT® (WORD, MONEY, ENCARTA...)**

$1087

MODELS 2006 $1387
AUCUN PAIEMENT AVANT 12 MOIS,
NI INTÉRÊT S.A.C.
OU 1.01$ PAR JOUR

MISES À NIVEAU GRATUITES

POUR PC DE BUREAU OU PORTABLE

AVEC TOUT ACHAT D'ORDINATEUR LÀ OÙ ANNONCÉ.

MONTREAL EST	LAVAL
5990 Métropolitain	1700 Boul. De L'Avenir (Intersection Boul. St-Martin)
	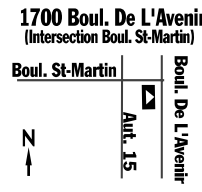
1-800-591-7089	1-800-591-7086
DOLLARD DES ORMEAUX	**RIVE SUD**
3880 Boul. St-Jean	6185 Boul. Taschereau
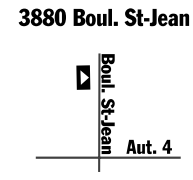	
1-800-591-7085	1-800-591-7087

POLAROID CAMÉRA 5.1 MÉGAPIXEL GRATUITE!

(Avec tout achat d'ordinateur)

- Résolution 5.1 mégapixel
- Zoom Digital 4x
- Écran ACL 1.5PO
- Technologie PictBridge

VALEUR DE 279$

VisionBook 5500

- **JEU DE PUCES PORTABLE CENTRINO™ 915 D'INTEL®**
  PROCESSEUR MOBILE D'INTEL® À 1.5GHz
  CARTE RÉSEAU SANS FIL 802.11B/G
- **GENUINE MICROSOFT® WINDOWS® XP HOME**
- 512MO DDR2 RAM
- Graveur DVD Double-Couche
- **ÉCRAN ACL-TFT DE 14PO - QUALITÉ IMPRESSIONNANTE**
  IMAGE CLAIRE COMME DU CRYSTAL!
- DISQUE DUR HAUTE PERFORMANCE DE 40GO
- Accelerateur Graphic Media 900 d'Intel 900
- Son 3D
- GRATUIT - ENSEMBLE DE LOGICIELS MICROSOFT® 2006
- GRATUIT - ENSEMBLE DE JEUX MICROSOFT®
- 3 mois d'accès gratuit à Internet haute vitesse avec Sympatico[MC] (Bell)
- 3 mois d'acces gratuit a Internet haute vitesse avec Videotron
- 3 mois d'accès illimité à Internet avec AOL[3]

$797

MODELS 2006 1097$
AUCUN PAIEMENT AVANT 12 MOIS
NI INTÉRÊT S.A.C. OU 0.74$ PAR JOUR

VisionBook 9500/2006

- **JEU DE PUCES PORTABLE CENTRINO™ 915 D'INTEL®**
  PROCESSEUR MOBILE D'INTEL® À 1.6GHz
  CARTE RÉSEAU SANS FIL 802.11B/G
- **GENUINE MICROSOFT® WINDOWS® XP HOME**
- 512MO DDR2 RAM
- Graveur DVD Double-Couche
- Accelerateur Graphic Media 900 d'Intel 900
- **ÉCRAN LARGE ACL-TFT 15.4PO - SUPERBE QUALITÉ**
- DISQUE DUR HAUTE PERFORMANCE DE 80GO
- Son 3D
- GRATUIT - ENSEMBLE DE LOGICIELS MICROSOFT® 2006
- GRATUIT - ENSEMBLE DE JEUX MICROSOFT®
- 3 mois d'accès gratuit à Internet haute vitesse avec Sympatico[MC] (Bell)
- 3 mois d'acces gratuit a Internet haute vitesse avec Videotron
- 3 mois d'accès illimité à Internet avec AOL[3]

$877

MODELS 2006 1177$
AUCUN PAIEMENT AVANT 12 MOIS
NI INTÉRÊT S.A.C. OU 0.81$ PAR JOUR

AptonBook 6000

- **JEU DE PUCES PORTABLE CENTRINO™ 915 D'INTEL®**
  PROCESSEUR MOBILE D'INTEL® À 1.6GHz
  CARTE RÉSEAU SANS FIL 802.11B/G
- **GENUINE MICROSOFT® WINDOWS® XP HOME**
- 512MO DDR2 RAM
- Graveur DVD Double-Couche
- **ÉCRAN LARGE ACL-TFT 17PO - SUPERBE QUALITÉ**
- DISQUE DUR HAUTE PERFORMANCE DE 60GO
- Accelerateur Graphic Media 900 d'Intel 900
- Son 3D
- GRATUIT - ENSEMBLE DE LOGICIELS MICROSOFT® 2006
- GRATUIT - ENSEMBLE DE JEUX MICROSOFT®
- 3 mois d'accès gratuit à Internet haute vitesse avec Sympatico[MC] (Bell)
- 3 mois d'acces gratuit a Internet haute vitesse avec Videotron
- 3 mois d'accès illimité à Internet avec AOL[3]

$997

MODELS 2006 1297$
AUCUN PAIEMENT
AVANT 12 MOIS
NI INTÉRÊT S.A.C.
OU 0.92$ PAR JOUR

MISSISSAUGA	TORONTO	NORTH YORK	SCARBOROUGH	ETOBICOKE	WHITBY	NEWMARKET	KITCHENER	ST.CATHARINES	WINDSOR	HAMILTON MT.	HAMILTON EAST	BURLINGTON	BRANTFORD	KINGSTON
5659 McAdam Rd.	700 Bay St.	2180 Steeles Av. W.	50 Milner Ave.	861 Brown's Line	1645 Dundas St. E.#2	17915 Leslie St.#15	1342 Weber St. E.	353 Lake St.	9899 Tecumseh Rd. E.	836 Upper James St.#L11	45 Goderich Road #G1	3425 Harvester Rd.#L10	415 Fairview Dr.#A	687 Gardiners Rd. #6
1-800-591-3581	1-800-591-3605	1-800-591-3601	1-800-591-3588	1-800-591-3582	1-800-591-3640	1-800-591-3590	1-800-591-3651	1-800-591-3644	1-800-591-3646	1-800-591-3607	1-800-591-3695	1-800-591-3610	1-800-591-3708	1-800-591-3641
HEURES DE MAGASINS ET CENTRES DE SERVICE: LUNDI À MERCREDI 10 H À 18 H JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H SAMEDI -10 H À 18 H	**LONDON S.** 332 Wellington Road	**LONDON W.** 3080 Wonderland Rd. S.	**LONDON N.** 1737 Richmond St.	**LONDON E.** 1925 Dundas St. E.	**OTTAWA E.** 1747-A St. Laurent Blvd.	**OTTAWA W.** 1366 Clyde Ave.	**SUDBURY** 430 Westmount Ave. Unit G	**CALGARY** #21 10 Richard Way SW	**EDMONTON** 9942 - 170 Street	**VANCOUVER** 590 South East Marine Dr.	**MONTREAL EST** 5990 Métropolitain	**LAVAL** 1700 Boul. De L'Avenir (Intersection Boul. St-Martin)	**DOLLARD DES ORMEAUX** 3880 Boul. St-Jean	**RIVE SUD** 6185 Boul. Taschereau
	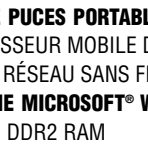			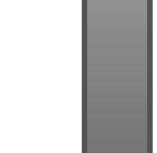	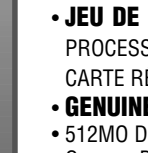			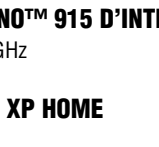	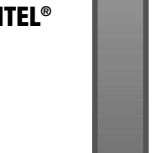	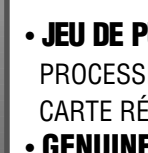				
	1-800-591-3631	1-800-591-3631	1-800-591-3631	1-800-591-3631	1-800-591-3649	1-800-591-3632	1-800-591-3716	1-800-591-3975	1-800-591-3980	1-800-591-3989	1-800-591-7089	1-800-591-7086	1-800-591-7085	1-800-591-7087

Taxes en sus. MCIntel, le logo Intel Inside, Intel Centrino, le logo Intel Centrino, Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce d'Intel Corporation. Tous les prix sont déjà escomptés de 3% pour paiement comptant. Les prix peuvent être inexacts et être modifiés sans préavis. L'apparence des systèmes peut différer légèrement. Les offres spéciales ne peuvent être combinées. 2Options six mois sans paiement à l'approbation du crédit. Remise d'intérêt applicable seulement si le solde est réglé pendant les six mois après la date d'achat ; autrement l'intérêt sera calculé dès le premier jour. Des frais d'administration s'appliquent. Des frais de communication peuvent s'appliquer. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre. Si un système ne peut être emporté sur-le-champ en raison d'une demande trop élevée, MDG émettra un bon d'achat différé. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Durée et quantité limitées. Les heures d'ouverture peuvent différer d'un magasin à l'autre. Le service Sympatico de BELL est offert aux clients résidentiels se trouvant dans un secteur desservi par la technologie appropriée.L'offre au service Sympatico de BELL prend fin le 30 Juin 2006. Cette offre vise les nouveaux abonnés, qui doivent s'abonner au service au moment de l'achat. D'autres conditions et restrictions peuvent s'appliquer. Tous les détails en magasin ou sur notre site Web www.pcbundle.mdg.sympatico.ca. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada. Des frais de communication peuvent s'appliquer.

3410088A

ACTUALITÉS

L'AVENTURE DU *SEDNA IV*

L'Antarctique les pieds dans l'eau

Depuis 1951, les températures ont fait un incroyable bond de 6 degrés C

FRANÇOIS CARDINAL

Il pleut en Antarctique. L'hiver a beau être aux portes du continent le plus froid de la planète, la pluie tombe dru depuis déjà plusieurs jours, conséquence directe des changements climatiques, selon les scientifiques qui prennent part à la mission du *Sedna IV*.

« Il n'aurait jamais plu comme ça il y a à peine 50 ans, se désole le chef de mission Jean Lemire, en entrevue téléphonique. À l'époque, on se serait englacés, comme on prévoyait l'être. Mais il faut savoir que depuis 1951, les températures ont fait un incroyable bond de 6 degrés Celsius en moyenne. C'est épouvantable ! »

L'Antarctique a beau être un désert blanc, l'équipage du *Sedna* a donc les deux pieds dans l'eau... à quelques jours seulement du solstice d'hiver. Voilà une fâcheuse position pour une mission dont le but est d'explorer le pôle Sud par voie terrestre.

« Notre expédition doit se faire avec des traîneaux, des skis, des raquettes et je n'ai même pas un pouce de glace autour du bateau, lance avec dépit Jean Lemire. Je ne vois malheureusement pas encore le jour où nous pourrons utiliser notre matériel. L'hiver tarde à s'installer, et la mer refuse de devenir banquise. »

Anecdote révélatrice : un des membres de l'équipage qui voulait être le premier à jouer au hockey s'est enfoncé d'un coup dans l'eau glacée de la baie il y a quelques jours. La glace qui avait commencé à se former s'était dangereusement amincie en raison de la douceur du climat.

Pour Jean Lemire et les scientifiques membres de la mission, il ne fait aucun doute que tout cela est lié aux changements climatiques. « C'est l'endroit sur la planète qui se réchauffe le plus rapidement, explique-t-il. Je le savais avant de partir, mais je dois avouer que c'est pire encore que ce que j'imaginais. On est sortis il y a quelques jours pour filmer et quand on est retournés le lendemain, on avait de la difficulté à reconnaître l'endroit tellement tout bouge vite... »

À son avis, les pôles sont le canari dans la mine. « Ils nous avertissent d'un danger imminent, dit-il. Ce qu'on constate depuis qu'on est partis, c'est que les changements climatiques sont réels et que leurs effets sont catastrophiques, ajoute-t-il. Je me trouve actuellement à 90 miles (145 km) de la station Palmer, là où on compile les données météorologiques depuis 1951. On y a constaté une augmentation annuelle des températures de 0,11 degré C. Ça fait 6 degrés C d'augmentation au total, c'est énorme ! »

Lorsqu'il s'est amarré pour son hivernage dans une petite baie (fraîchement baptisée baie Sedna), l'imposant voilier s'est retrouvé non loin d'un très long bras de mer. Vérifications faites sur d'anciennes cartes par l'équipage, il n'existait pas auparavant. Comment expliquer ce phénomène ? « Le glacier s'est complètement écroulé, avance Jean Lemire. Tout change ici a une vitesse incroyable. »

PHOTO FOURNIE PAR MARIANO LOPEZ

Les journées en Antarctique sont courtes à l'approche de l'hiver ; elles ne durent qu'un peu plus de quatre heures.

DAVID SUZUKI

Contrairement à l'écologiste David Suzuki, qui se désolait dans *La Presse* de mardi de la popularité des conservateurs au Québec, le chef de la mission du *Sedna IV* Jean Lemire, ne croit pas qu'il faille se fier à un seul sondage pour juger de la sensibilité environnementale des Québécois. « Si on voulait faire une vraie analyse, dit- il, il faudrait aller plus loin et poser la question directement : seriez-vous prêts à voter pour le Parti conservateur même s'il ne respectait pas Kyoto ? Là, je pourrais considérer les réponses du sondage. »

Pour Jean Lemire, ce genre d'observations devrait faire réfléchir les gouvernements qui, à son avis, sont loin d'être en harmonie avec les préoccupations des Québécois. S'il invite tout un chacun à faire des gestes, aussi petits soient-ils, il exhorte surtout Québec et Ottawa à en faire plus pour contrer les changements climatiques. « Les positions du gouvernement Harper sont épouvantables, croit-il. On est en train de reculer à la vitesse grand V. J'ai l'impression que le prix à payer va être extrêmement lourd pour un gouvernement qui refuse de voir la lame de fond environnementale présente dans la population. »

Parti en septembre dernier des Îles-de-la-Madeleine, le *Sedna IV* a pour mission de devenir, d'ici son retour en décembre, la plus importante campagne de sensibilisation jamais faite sur les changements climatiques. On retrouve à son bord des marins, des cinéastes et des scientifiques.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

Événement Formule gagnante

CR-V SE illustrés

À L'ACHAT OU À LA LOCATION
ÉCONOMISEZ DÈS MAINTENANT 1% SUR LA TPS◊

CR-V SE 2006

Prix de location à partir de

298 $*

par mois/48 mois

0 $ **dépôt de sécurité**

Incluant **96 000 km** Transport et préparation inclus en location seulement

Route : 8,0 L/100 km**

Taux de financement en location et à l'achat d'un CR-V à partir de

> 1,9 %†

Accord DX 2006

Prix de location à partir de

298 $*

par mois/48 mois

Taux de financement à l'achat à partir de

2,9 %

0 $ **dépôt de sécurité**

Berline Accord EX illustrée

Route : 6,3 L/100 km**

ÉVÉNEMENT FORMULE GAGNANTE

hondaquebec.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

3409066A

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2006 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Pour les véhicules, sont identifiés: a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. CR-V Édition Spéciale (modèle RD7756EX) : a) 298 $, b) 4 196 $, c) 18 500 $. Berline Accord DX (modèle CM5516E) : a) 298 $, b) 3 505 $, c) 17 809 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Transmission manuelle pour l'Accord. †Le taux de financement est applicable sur le CR-V. L'offre n'est pas transférable et ne peut être jumelée. Valide seulement chez vos concessionnaires participants. ◊Réduction au prix de vente sur tous les véhicules Honda 2006 et 2007 achetés/loués et livrés entre le 13 mai et le 30 juin 2006. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier.

MONDE

Les nouvelles internationales en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

IRAK
Prisonniers libérés

Les autorités irakiennes ont relâché près de 600 détenus, un geste destiné à favoriser la réconciliation nationale dans un pays où la violence a fait hier 23 morts. « Ce matin, 594 détenus d'Abou Ghraïb (près de Bagdad), Camp Bucca (sud) et Fort Suse (nord) ont été libérés, aucune charge n'ayant été retenue contre eux », a indiqué une source du ministère irakien de la Justice. Aucun des anciens détenus interrogés n'a dit avoir été maltraité. « J'ai passé deux ans à Camp Bucca parce que quelqu'un qui avait un compte à régler avec moi m'a dénoncé comme soutenant les insurgés », a raconté l'un des hommes, Raed Jamil.

d'après AFP

PHOTO REUTERS

Un changement de la Constitution russe devrait permettre au président Vladimir Poutine de se présenter pour un troisième mandat.

RUSSIE
Autre mandat pour Poutine?

Une large majorité de Russes (59 %) est favorable à un changement de la Constitution afin de permettre au président Vladimir Poutine de se présenter à un troisième mandat lors de la présidentielle de 2008, selon un sondage du centre indépendant Levada publié hier. Ce sondage, réalisé du 19 au 22 mai, montre une nette hausse d'opinions favorables à ce scénario, par rapport à août 2005, où seulement 41 % des Russes étaient d'accord. La question de ce changement de la Constitution, qui limite à deux le nombre de mandats d'un même président, interdisant ainsi à M. Poutine de se représenter, est de plus en plus fréquemment abordée en Russie.

d'après AFP

GRANDE-BRETAGNE
Bienvenue aux hommes

Les gouverneurs du dernier collège de l'Université Oxford à recevoir une clientèle exclusivement féminine ont voté hier pour l'abolition de cette pratique, ouvrant la porte aux premiers étudiants masculins. Un vote semblable a été tenu il y a trois ans, mais la proposition avait été défaite. Pour la première fois, le collège St. Hilda pourra aussi embaucher du personnel masculin. Le vote marque ainsi la fin d'une époque.

d'après AP

PAYS-BAS
Après l'Estonie, Montréal

L'ambassadeur néerlandais en Estonie quitte ce pays parce que son partenaire a été victime d'insultes racistes et homophobes, a- t-on appris hier. L'ambassadeur Hans Glaubitz sera muté au consulat néerlandais à Montréal, après avoir demandé de ne pas terminer son mandat parce que l'homme qui partage sa vie, un Cubain noir, ne pouvait plus supporter la vie à Tallinn où il se fait régulièrement harceler. « Ce n'est pas très agréable de se faire traiter de nègre par des skinheads saouls et de se faire regarder comme si vous veniez tout juste de débarquer d'une soucoupe volante », a dit M. Glaubitz, qui a été cité dans un journal local.

d'après Reuters

PHOTO CARL DE SOUZA, AFP

Tony Blair devrait quitter avant les prochaines élections législatives.

GRANDE-BRETAGNE
Tony Blair partira bientôt

Le premier ministre britannique, Tony Blair, va quitter Downing Street « bien avant » les prochaines élections législatives en Grande-Bretagne, en 2009 ou 2010, a affirmé le ministre des Relations avec le Parlement, Jack Straw, dans une entrevue parue hier. « Tout le monde sait que Tony va partir, bien avant les prochaines élections, à moins que quelque chose de surprenant ne se produise, et que Gordon Brown (le ministre des Finances) sera son successeur », a déclaré l'ancien ministre des Affaires étrangères britannique dans un entretien à l'hebdomadaire *The Spectator*.

d'après AP

À LA VEILLE DU MONDIAL

Le soccer ne rassemble pas tout le monde

MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
À BERLIN

« J'avais déjà été insulté avant, mais là, c'était incroyable. C'est la pire chose qui me soit arrivée de toute ma carrière », confie Adebowale Ogungbure en évoquant les événements survenus le 25 mars, à Halle, dans l'est de l'Allemagne.

Le joueur de football d'origine nigériane, qui évolue en quatrième division allemande au sein d'un club de Leipzig, le FC Sauchsen, a été pris à partie ce jour-là par des partisans racistes. Déchaînés, ils lui ont crié des injures, le traitant de « nègre » et poussant des cris de singe pour le narguer. Ils ont aussi craché sur lui et réussi à le frapper alors qu'il quittait le terrain.

« Je sens encore la douleur dans mon cou », soulignait cette semaine en entrevue M. Ogungbure, qui a décidé, dans un élan d'exaspération, de répondre à ses détracteurs en faisant le salut nazi. Et il a placé, du même coup, deux doigts sous son nez pour symboliser la moustache d'Adolf Hitler.

« Je voulais bien leur faire comprendre que je sais qu'ils sont comme lui », relève le footballeur. Son geste, interdit en Allemagne, lui a valu une courte enquête des procureurs locaux, qui ont rapidement classé l'affaire en considérant qu'il répondait à une provocation.

Les membres — blancs — de son équipe ont voulu par la suite montrer qu'ils étaient solidaires du joueur d'origine africaine en posant avec lui pour la caméra, le visage couvert de fard noir alors que celui de M. Ogungbure était couvert de blanc. « Nous sommes Ade ! » était le message sans équivoque accompagnant le cliché.

L'initiative a reçu un désagréable écho quelques semaines plus tard lorsque les partisans d'une équipe adverse ont enfilé des t-shirts blancs sur lesquels était écrit : « Vous êtes Ade, nous sommes blancs. »

« Ça m'a complètement choqué parce que ça venait des partisans d'une équipe où j'avais déjà joué auparavant et où je n'avais jamais eu de problème », relate-t-il.

Bien qu'elle soit particulièrement frappante, la mésaventure du joueur nigérian n'a rien d'exceptionnel. Et le problème est loin d'être confiné à l'Allemagne puisque les incidents racistes se multiplient dans les stades un peu partout en Europe.

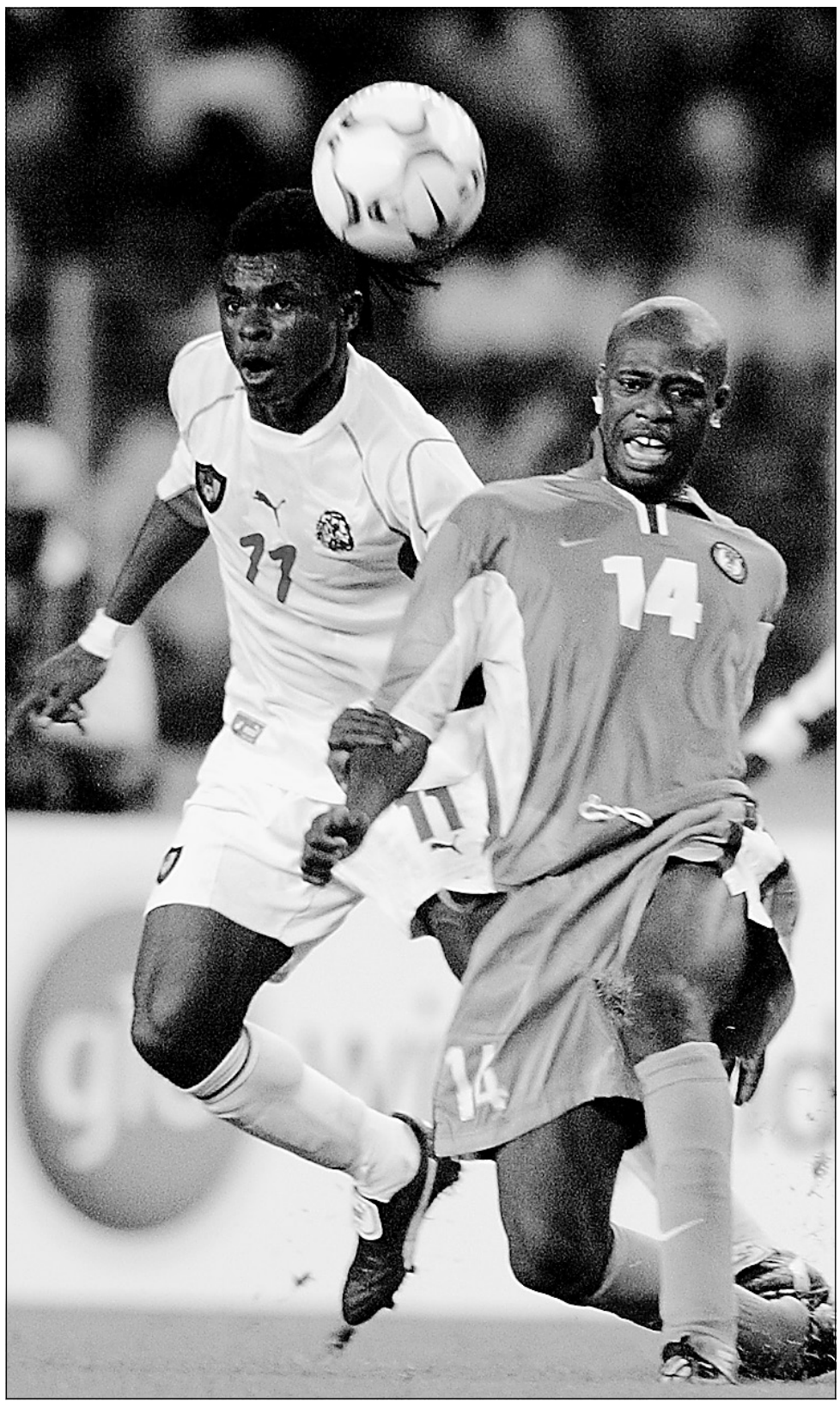

PHOTO RADU SIGHETI, REUTERS

Adebowale Ogungbure (à droite), qui dispute le ballon à Narcisse Fish Abada, a été victime de propos racistes le 25 mars dernier, lors d'un match en quatrième division allemande au sein d'un club de Leipzig.

En Espagne, l'un des joueurs vedettes du FC Barcelone, Eto'o, a voulu quitter le stade avec le ballon en mars après que des partisans l'eurent aussi ciblé avec des cris de singe. Le club a reçu une amende de 9000 euros, une somme jugée dérisoire par les militants antiracistes. Ce même Eto'o a aussi été comparé à un singe par l'entraîneur de l'équipe de Bilbao, qui s'indignait du fait qu'il ait craché sur un joueur. « Je croyais que ceux qui crachaient étaient ceux qui descendaient de l'arbre », a-t-il noté. La fédération sportive n'a pas jugé qu'il y avait matière à sanction.

En Italie, des partisans de l'AS Rome ont déroulé en janvier des banderoles montrant des signes nazis et menaçant d'envoyer « au four » les membres de l'équipe de Livourne. Le club romain a été condamné à jouer un match sans partisan.

La multiplication des cas a amené les fédérations sportives et les gouvernements de plusieurs États à resserrer les règles. (...) Ces mesures ne seront pas applicables durant la Coupe du monde.

La multiplication des cas a amené les fédérations sportives et les gouvernements de plusieurs États à resserrer les règles. Elles s'inspirent en cela de la Grande-Bretagne, qui a adopté plusieurs mesures depuis 15 ans pour évincer les racistes des stades. Londres, en plus de financer des campagnes de sensibilisation nationale, a adopté une loi sur les injures dans le football qui fait des propos racistes un délit et permet de restreindre l'accès aux événements sportifs des personnes condamnées.

La Fédération internationale de football a emboîté le pas à l'approche du Mondial en annonçant une série de mesures — pouvant inclure une suspension d'un match, voire le retrait de points au classement — pour les équipes dont les partisans ont un comportement inacceptable.

Ces mesures ne seront cependant pas applicables durant la Coupe du monde parce qu'il sera « trop difficile » d'identifier à quelle équipe les partisans sont liés, souligne l'organisation.

M. Ogungbure s'indigne pour sa part que la FIFA laisse entendre qu'il est pratiquement impossible d'éradiquer ce phénomène. « C'est de la foutaise de dire qu'on ne peut empêcher les partisans racistes de venir dans les stades. Bien sûr qu'on le peut ! », s'emporte M. Ogungbure.

« C'est la plus grande insulte qu'on puisse faire, c'est une insulte à l'humanité que de condamner quelqu'un pour la couleur de sa peau. Il faut combattre ça », dit le joueur, qui a jonglé avec l'idée d'abandonner le football avant de se raviser.

Mariage gai

Bush recalé au Sénat

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le Sénat américain a une nouvelle fois bloqué hier l'interdiction du mariage homosexuel, une proposition chère à la droite religieuse défendue avec ferveur par le président Bush.

La majorité républicaine a toutefois eu la satisfaction de voir une infime majorité de sénateurs soutenir sa proposition d'interdire le mariage gai lors d'un vote de procédure, par 49 voix contre 48.

Ce score reste largement insuffisant pour l'adoption d'un amendement à la Constitution des États-Unis, qui exige le soutien des deux tiers du Sénat, des deux tiers de la Chambre des représentants et des trois quarts des États.

Le président George W. Bush avait vigoureusement plaidé ces derniers jours pour l'interdiction du mariage gai, un thème très cher à la droite religieuse qui fournit une base importante de l'électorat républicain.

« Le mariage est l'institution la plus fondamentale de notre civilisation », avait déclaré mardi M. Bush, s'en prenant avec véhémence aux « juges militants » qui « outrepassent leurs pouvoirs » pour remettre en cause la définition traditionnelle d'une union entre un homme et une femme.

L'opposition démocrate a dénoncé dans ce débat une manoeuvre purement électoraliste, à cinq mois d'élections parlementaires qui s'annoncent difficiles pour l'actuelle majorité présidentielle.

Transferts secrets de suspects du terrorisme

Le Conseil de l'Europe s'interroge sur le rôle du Canada dans l'affaire Arar

JOONEED KHAN

Le Conseil de l'Europe a mis en cause hier 14 pays européens pour avoir aidé au transfert secret par la CIA de suspects du terrorisme vers des centres clandestins de sous-traitance de la torture, et s'est interrogé sur le rôle d'Ottawa dans le cas du Canadien d'origine syrienne Maher Arar.

« Il est clair que les autorités de plusieurs pays européens ont activement participé, avec la CIA, à des activités illégales, que d'autres les ont ignorées en connaissance de cause, ou n'ont pas voulu savoir », a déploré le sénateur suisse Dick Marty, dans son rapport présenté hier à Paris.

« Une question qui nous intéresse est de savoir si des États européens étaient au courant du transfert illégal de M. Arar, et s'ils ont peut-être fourni un soutien logistique », dit-il. « Une autre question est le rôle des autorités canadiennes en la matière », ajoute le texte, citant l'avocat, Paul Cavaluzzo, conseiller de la Commission Arar, qui « a déploré la tendance des autorités canadiennes à se cacher derrière le secret officiel ».

Le rapport note que la commission, présidée par le juge Dennis O'Connor, rendra ses conclusions à la fin de l'été 2006, et dit attendre qu'elles couvrent « le rôle joué par les autorités canadiennes » dans l'affaire Arar.

Silence à Ottawa

Le Canada, qui a un statut d'observateur au Conseil de l'Europe, n'a pas immédiatement commenté.

PHOTO TOM HANSON, PC

Sous le regard de sa femme et devant des dizaines de journalistes, Maher Arar, en novembre dernier, racontant les supplices qu'il venait de subir pendant 10 mois aux mains de ses geôliers syriens.

Le bureau du ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, n'a pas rappelé *La Presse*.

Marty a mené son enquête pour la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE).

Dénonçant le « sacrifice » des droits de l'homme au nom de la lutte contre le terrorisme, le rapport rend compte de l'extension en Europe de la « toile d'araignée » mise en place par les États-Unis pour capturer, transférer et détenir des suspects hors de tout cadre légal, depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Selon Angus Macdonald, de l'unité des communications de l'APCE, le rapport sera débattu le 27 juin et le Canada pourra intervenir, même s'il n'a pas le droit de vote.

Du côté des États européens épinglés, et des États-Unis, c'était une levée immédiate de boucliers contre le rapport Marty.

Il contient « beaucoup d'allégations mais pas de faits réels », a déclaré le porte-parole du secrétariat d'État, Sean McCormack. « Nous sommes déçus par son ton et son contenu », a-t-il ajouté.

Calomnies et spéculation

« Ce sont des calomnies qui ne reposent sur aucun fait », a affirmé le premier ministre polonais, Kazimierz Marcinkiewicz.

« Les conclusions relèvent de la pure spéculation, et la formulation d'accusations sur la base d'indices est inacceptable », a indiqué le gouvernement roumain.

La Pologne et la Roumanie, deux fidèles alliées des États-Unis depuis la chute du communisme, sont soupçonnées d'avoir abrité des prisons clandestines des services secrets américains.

« Le rapport n'ajoute absolument rien », a déclaré le premier ministre britannique Tony Blair. Le Royaume-Uni figure parmi sept pays (avec la Suède, la Bosnie-Herzégovine, l'Italie, la Macédoine, l'Allemagne et la Turquie) pouvant « être tenus pour responsables, à des degrés divers et pas toujours établis de façon définitive, de violations des droits des personnes » suspectées de terrorisme lors de transferts illégaux.

Le rapport ajoute que l'Espagne et la Grèce, avec la Pologne, la Roumanie, Chypre, l'Irlande et le Portugal, peuvent être tenues pour responsables « de collusion, active ou passive, en matière de détentions secrètes et de transferts illégaux ».

L'organisme Amnistie internationale s'est félicité des conclusions du rapport Marty, un « signal ferme et clair envoyé aux gouvernements européens et aux États-Unis ».

Créé en 1949, le Conseil de l'Europe compte 46 États membres, dont les 25 de l'Union européenne, réunissant 800 millions d'Européens. Sa mission première consiste à veiller au respect des droits de l'homme en Europe. Son siège est à Strasbourg, en France.

LA « TOILE D'ARAIGNÉE » DE LA CIA

Le rapport Marty détaille « la toile d'araignée » de la CIA dans le monde — lieux de détention, transfèrements illégaux de suspects de terrorisme, aéroports utilisés.

> États européens pouvant « être tenus responsables de violations des droits des personnes » suspectés de terrorisme lors de transfèrements illégaux : Suède, Bosnie-Herzégovine, Royaume-Uni, Italie, ex-République yougoslave de Macédoine, Allemagne, Turquie.

> États pouvant « être tenus responsables de collusion, active ou passive, en matière de détentions secrètes et de transferts illégaux : Pologne, Roumanie, Espagne, Chypre, Irlande, Portugal, Grèce. Aéroports utilisés : Prestwick (Écosse), Shannon (Irlande), Rome-Ciampino, Athènes, Santa Maria (Açores), Bangor (Maine), Prague, Washington, Francfort, Adana-Incirlik (Turquie), Ramstein, Larnaca (Chypre), Palma de Majorque, Bakou (Azerbaïdjan), Stockholm- Bromma, Banjul (Gambie), Skopje (Macédoine), Aviano (Italie), Tuzla (Bosnie-Herzégovine), Le Caire, Amman, Islamabad, Rabat, Kaboul, Guantanamo, Timisoara /Bucarest (Roumanie), Tachkent (Ouzbékistan), Alger, Bagdad, Szymany (Pologne).

Abbas sur le point de déclencher son référendum

AGENCE FRANCE-PRESE

RAMALLAH — Le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé hier qu'il fixerait dans « un ou deux jours » la date d'un référendum sur un document prévoyant la reconnaissance implicite d'Israël, ce que le Hamas rejette.

Dans un souci de calmer le jeu, le premier ministre Ismaïl Haniyeh, issu du Hamas, a exclu une « guerre civile » dans les territoires palestiniens et ordonné le « repositionnement » d'une force paramilitaire dont le déploiement avait donné lieu à des accrochages meurtriers avec les activistes du mouvement Fatah de M. Abbas.

Le Hamas et le Jihad islamique ont réaffirmé qu'ils s'opposaient à un référendum, s'abstenant toutefois d'appeler au boycott.

« Nous refusons le référendum. Nous ne l'accepterons à aucun prix », a affirmé le porte-parole du Hamas, Sami Abou Zouhri, lors d'une conférence de presse commune à Gaza avec un dirigeant du Jihad islamique, Khaled Al-Batch.

Cette consultation « a pour but de nous imposer des concessions et une reconnaissance d'Israël. C'est un plan pour faire chuter le gouvernement », a poursuivi le porte-parole du Hamas.

Élaboré par des cadres de différents groupes palestiniens détenus par Israël, le document qui devrait être soumis à référendum prévoit la fin des attentats en Israël et une reconnaissance implicite de l'État juif.

« Nous travaillons sur un décret et il nous faut un peu de temps pour l'achever. Cela sera annoncé en temps opportun, dans un ou deux jours », a déclaré M. Abbas après un entretien avec le secrétaire d'État américain adjoint pour le Proche-Orient, David Welch.

Le porte-parole de la présidence de l'Autorité palestinienne, Nabil Abou Roudeina, a pour sa part affirmé que M. Abbas annoncerait la date du référendum « probablement samedi ».

M. Abbas a décidé d'organiser cette consultation sans précédent après l'échec d'un « dialogue national » sur une plateforme politique commune. Ce dialogue a duré 10 jours et a réuni les différents mouvements palestiniens.

En dépit des divergences avec M. Abbas, M. Haniyeh a exclu que les heurts, qui se sont multipliés ces derniers jours entre activistes du Hamas et du Fatah, puissent dégénérer en guerre civile.

« Nous voulons préserver le sang des Palestiniens, nous voulons renforcer l'unité nationale, nous voulons sortir du piège tendu aux Palestiniens pour les pousser à l'affrontement », a dit M. Haniyeh, lors d'une visite dans une école de Gaza.

Pourquoi attendre la réduction de la TPS?

MERCEDES-BENZ PAIERA AUJOURD'HUI 1 % DE VOTRE TPS.

329 $* PAR MOIS
ACOMPTE DE 2 750 $

TAUX DE LOCATION-BAIL DE 4,5 %*
BAIL DE 36 MOIS

FINANCEMENT OFFERT PAR
Services financiers Mercedes-Benz

Mercedes-Benz n'attend pas le 1er juillet pour que le gouvernement fédéral réduise la TPS à 6 %. Nous paierons 1 % de votre TPS si vous louez à bail, ou financez une Classe B, une Classe C, une Classe CLK, une Classe CLS, une Classe E, une Classe M ou une Classe R.

► LA TPS POUR TOUTE CLASSE B EST DÉSORMAIS DE 6 %

PLAISIR DE CONDUIRE
- Moteur B200 TURBO disponible
- Transmission AUTOTRONIC en option
- Système d'amortissement sélectif

SÉCURITÉ ACCRUE
- Construction unique en sandwich
- Programme de stabilité électronique
- Freinage d'urgence assisté et STEER CONTROL

PLUS D'ESPACE
- Intérieur remarquablement spacieux
- Sièges arrière à dossier rabattable
- Toit ouvrant Panorama en option

mercedes-benz.ca

Mercedes-Benz

3409427A

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2006. *Offre de location-bail basée sur une Grandroutière Sport Compacte B200 neuve, disponible uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit. 329 $ par mois pendant 36 mois. Acompte ou reprise équivalente de 2 750 $ plus les taxes applicables sont requis à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 30 950 $. Mercedes-Benz paiera 1 % de la TPS sur la mensualité (mai et juin) et sur l'acompte. Taux de location annuel de 4,5 %. Obligation totale : 11 844 $. 18000 km/an (0,20 $/km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 795 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement, ainsi que les taxes et frais RRPMR en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. B200 TURBO montrée avec jantes en alliage d'aluminium à 10 bras, en option. L'offre prend fin le 30 juin 2006.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

7 $ pour tous

nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Dans certaines garderies, des parents paient jusqu'à 7 ou 8 $ de plus par jour que le tarif habituel pour que leurs enfants aient droit à des activités éducatives supplémentaires ! Ce n'est pas nouveau. En 2000, à l'époque des garderies à 5 $, certains parents dénonçaient déjà le fait que leur garderie demande des frais pour des cours de danse, d'anglais, des laboratoires d'informatique ou des menus améliorés. Aujourd'hui, certaines garderies facturent même aux parents la location d'un casier ou d'un espace de rangement pour la poussette !

Avec raison, la ministre de la Famille, Carole Théberge, a décidé de mettre fin à cette pratique en amendant la loi de façon à punir les garderies coupables de tarification excédentaire. Ce règlement devrait être adopté d'ici la fin du mois et entrerait en vigueur dès le 1er septembre prochain.

Si la qualité des services de garde est menacée, peut-être serait-il temps de penser à hausser les frais de garde ?

La ministre a rappelé avec justesse que notre système de garde à contribution réduite est universel et qu'il doit le rester. Elle a même menacé de retirer leur permis aux garderies délinquantes.

Les déclarations de Québec ont fait grimper dans les rideaux le très émotif président de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ), Sylvain Lévesque. Reprenant un air connu, il a affirmé que le financement des garderies privées doit être revu à la hausse (une garderie privée reçoit une subvention de 30,86 $ par enfant comparativement à 37,46 $ pour un CPE) sans quoi les garderies privées ne seront plus en mesure d'offrir des services de qualité. Il a ajouté que dans la presque totalité des cas, la surfacturation se faisait avec l'accord des parents.

Cette minitempête n'est pas sans rappeler la crise du printemps 2001 qui avait opposé le même président de l'AGPQ, Sylvain Lévesque, à la ministre de la Famille de l'époque, Nicole Léger, qui voulait, elle aussi, mettre fin à la facturation illégale. La loi interdisait déjà l'imposition de frais supplémentaires mais aucune mesure ne forçait les garderies à s'y soumettre.

Or, quoi qu'en disent les gestionnaires de garderies privées, les parents n'ont pas à débourser pour des activités supplémentaires. L'an dernier, les garderies privées ont dégagé en moyenne des profits de 11 % et ce, en consacrant 14 % de moins que les CPE aux salaires de leurs employés. Si elles veulent offrir des services améliorés, ces garderies peuvent donc aller puiser à même cette marge de profits. Les parents n'ont surtout pas à subir l'odieux d'accepter ou de refuser de délier les cordons de leur bourse afin d'améliorer la qualité des services offerts à leurs enfants alors que le Québec s'est doté d'un système de garderies qui devrait, en principe, offrir la même qualité pour tous. Encore plus dans un contexte où les places en garderie sont limitées, les parents n'ayant donc pas la liberté de choisir leur garderie.

Cela ne veut pas dire que la question du financement des garderies n'est pas à revoir. Après tout, les garderies privées n'étaient pas les seules à surfacturer. Certains CPE le faisaient aussi, plus modestement. Si la qualité des services de garde est réellement menacée, peut-être serait-il temps de penser à hausser de façon cohérente les frais de garde ?

Se désolidariser

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

L'un des deux chefs de Québec solidaire, Amir Khadir, réclame une enquête internationale sur le 11 septembre 2001, arguant qu'il est « à tout le moins raisonnable de penser qu'il peut y avoir eu conspiration ». Il ajoute que les Américains ont, en tout état de cause, mérité ce qui leur est arrivé.

Élaborés dans des livres et films à succès, ces « complots » incriminent la CIA, le FBI, le Mossad, la Maison-Blanche, le Pentagone, la NASA, la FAA, les propriétaires du World Trade Center, des cambistes new-yorkais, des hommes d'affaires juifs, d'autres encore.

Il s'agit d'une des manifestations les plus intellectuellement affligeantes de la société du spectacle dans laquelle nous vivons. Mais c'est surtout électoralement suicidaire. Car la plupart des citoyens ont suffisamment de bon sens pour ne pas endosser ce type d'élucubrations. Et assez d'amour du genre humain pour ne pas sombrer dans la haine de la nation américaine.

Pour le bien même de sa formation, Françoise David, l'autre porte-parole de Québec solidaire, devrait se... désolidariser des propos d'Amir Khadir. Et clairement faire savoir — au moins à l'intérieur de son parti si elle ne souhaite pas manipuler cette patate chaude en public — qu'elle ne tolérera plus de tels dérapages un peu effrayants.

Revenez l'hiver prochain

akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

On en trouve déjà dans quelques fruiteries et ce week-end, elles devraient faire leur apparition dans plusieurs supermarchés. Démarrées sous bâche, les fraises du Québec arrivent plus tôt qu'avant. Et avec les variétés d'automne, on peut s'en procurer jusqu'au mois d'octobre.

Malgré sa longévité accrue, la fraise du Québec demeure un de ces plaisirs d'été qu'il faut saisir pendant qu'ils passent. Des fraises fraîches, pourtant, il y en a toute l'année. Toutefois, elles charment davantage les yeux que les papilles, car elles proviennent de variétés sélectionnées avant tout pour leur couleur et leur capacité de conservation. Pour la saveur, le fruit local est imbattable. Dans quelques semaines, la saison battra son plein et les consommateurs voudront le trouver partout.

Il est donc étonnant que la California Strawberry Commission choisisse ce moment pour faire mousser son produit chez nous. Surtout pour rappeler, dans un envoi récent aux médias, que « les fraises de la Californie sont disponibles tout au long de l'année, contrairement aux fraises du Québec » !

L'agence de promotion, qui nie vouloir concurrencer les fruits locaux, affirme que sa campagne prévue en mai a tout simplement été retardée. Si c'est bien le cas, il aurait été préférable qu'elle passe son tour et attende, pour en faire la réclame, une période de l'année où la disponibilité de ses fraises constitue un réel avantage. L'hiver, par exemple.

Pour l'instant, les Québécois réussissent assez bien à vendre leur récolte aux supermarchés d'ici. Souhaitons que ceux-ci continuent à privilégier les fruits locaux en saison plutôt que de les mettre en concurrence avec des produits importés, comme ils le font malheureusement avec certains légumes.

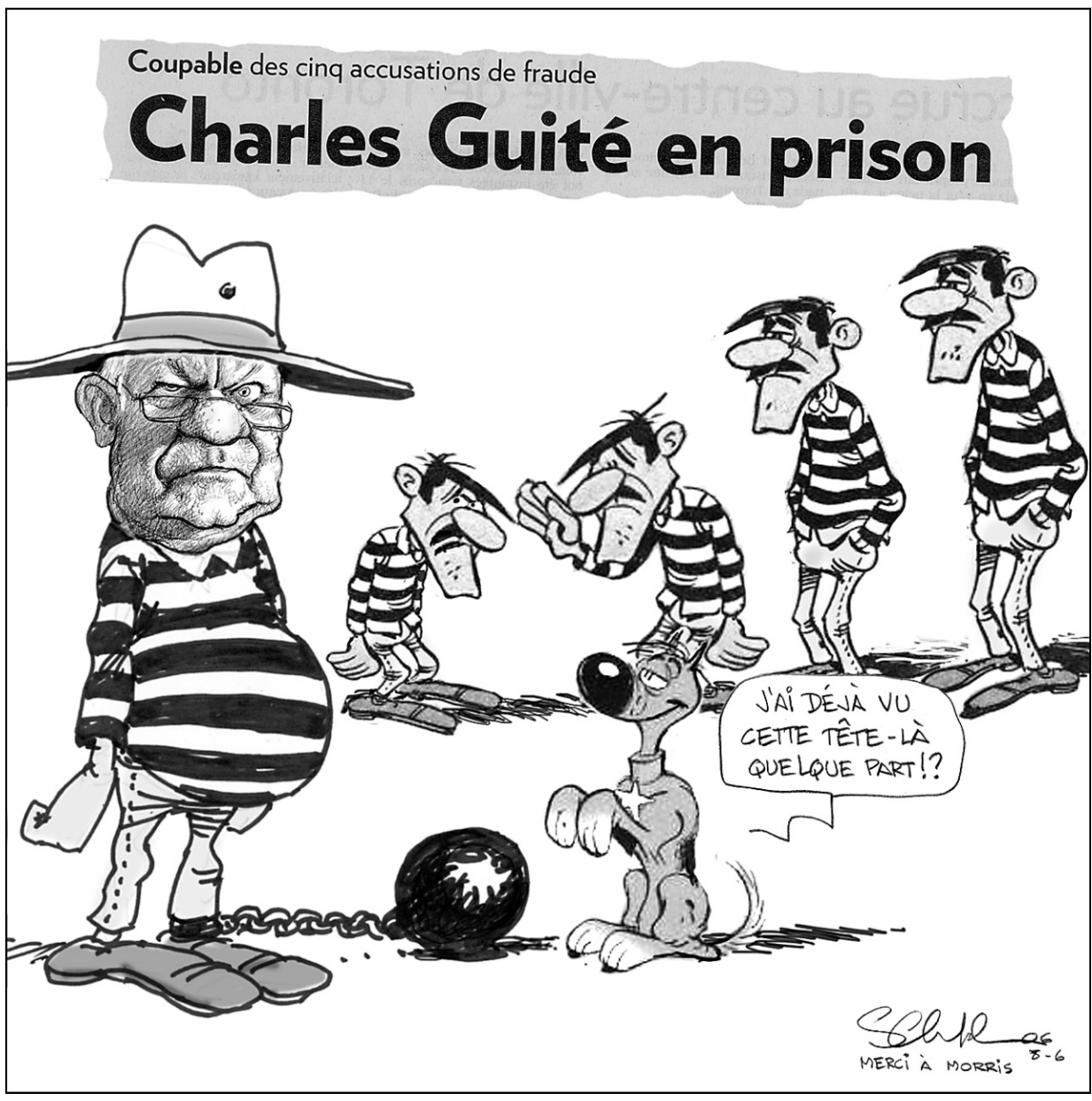

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Une théorie farfelue?

Vaste complot, le 11 septembre ? Les propos d'Amir Khadir, dans *La Presse* d'hier, ont fait bondir nos lecteurs qui, en très grande majorité, sont en désaccord avec lui. Nous donnons ici la parole aux deux points de vue.

> OUI

Je lisais avec stupéfaction les propos d'Amir Khadir sur les attentats du 11 septembre, comme quoi ils pourraient être le fruit d'un complot ourdi soit par les Américains, soit par Israël, et qu'une enquête internationale pourrait faire la lumière sur ces faits. L'antiaméricanisme est très à la mode ces temps-ci. Mais poussé à ce point, c'est du pur racisme. Ce monsieur souffrirait-il de paranoïa ?

Danielle Poulin

Idéologie, quand tu nous tiens...

Il est certes souhaitable de toujours garder un esprit critique face à tous les événements de la vie, mais il ne faut pas pour autant perdre le contact avec la réalité, ce que semble faire M. Khadir. En Chine pendant la révolution culturelle, les autorités ont longtemps prétendu que les nouvelles voulant que les Américains avaient marché sur la Lune étaient une fabrication et de la pure propagande pour servir la cause capitaliste.... Idéologie, quand tu nous tiens...

Normand Ouimet

Pas sérieux

L'un des deux porte-parole de Québec solidaire, le docteur Amir Khadir, n'écarte pas la théorie voulant que les attentats du 11 septembre aient été le résultat d'un vaste complot. Jusqu'à aujourd'hui, j'avais un oeil favorable pour votre démarche sans être membre de Québec solidaire. Pourquoi ne pas prendre parti pour *Da Vinci Code* tant qu'à y être ? Ah ! J'oubliais, il y a aussi Raël qui pourrait vous montrer comment embarquer dans sa prochaine soucoupe volante. Pas sérieux, vous dites ?...

Jacques Noël

Un grand comique

Cet homme est un grand comique qui nuit vraiment à son parti. Dernièrement, en réponse à une question lui demandant comment son parti allait résoudre la dette globale de 117 milliards, il a balayé le tout en disant qu'il allait simplement taxer les revenus au noir ! Et vlan ! la pensée magique. Alors les niaiseries du complot, il peut les remballer et s'occuper d'aller détecter ces fameux travailleurs au noir !

Michel Danis

Comme un viol

Quelle perspicacité et quelle clairvoyance venant d'un représentant d'un futur Québec souverain. Ça sent l'antiaméricanisme à plein nez. Essaie-t-il par là de déculpabiliser ses congénères qui ont perpétré l'attentat du 11 septembre dont on connaît les noms et les origines ? Quand M. Khadir dit « les Américains ont récolté ce qu'ils ont semé », il justifie par là l'attentat du 11 septembre au même titre que celui qui impute la faute d'un viol à la victime à cause de sa tenue ou de ses actes. Aucune raison n'est valable pour justifier un tel geste ou tout autre attentat.

Denise Tanguay

> NON

Je partage l'opinion d'Amir Khadir, car les pirates de l'air étaient trop bien organisés pour qu'il n'y ait pas eu un complot fomenté par un puissant lobby comme celui du pétrole. Donald Rumsfeld se trouvait à l'intérieur du Pentagone et a mentionné aux personnes présentes que les terroristes se dirigeaient vers eux. S'il n'a pas paniqué, c'est qu'il savait exactement dans quel secteur du Pentagone ils allaient frapper. Tout cela sent bien mauvais.

Normand Lebeau

Un grave enjeu

Amir Khadir a parfaitement raison ! Que l'on se réfère aux archives du *Devoir* : j'y ai moi-même écrit exactement et à plusieurs reprises les mêmes doutes. Depuis, M. Moore, N. Chomsky, des cinéastes de Hollywood, des savants sur Internet, posent des questions plus que troublantes sur la véracité de la version américaine du 11 septembre. Les tonnes de mensonges dont nous ont assommés les Bush, Blair et compagnie ajoutés aux camouflages quotidiens des horreurs perpétrées en Irak, à Guantanamo, dans les « prisons secrètes », en Afghanistan, donnent entièrement raison à Amir Khadir : une grande et ouverte enquête internationale s'impose pour lever une fois pour toutes tout doute. L'enjeu est vraiment trop grave.

Omar Aktouf

Amir Khadir

Des trous béants

Il est intéressant de voir qu'on commence enfin à remettre ouvertement en question la version officielle des événements du 11 septembre 2001. L'Internet foisonne de théories du complot. Certaines sont complètement farfelues, mais elles permettent au moins de mettre en relief un élément fondamental : la version officielle des événements est criblée de trous béants au sujet desquels elle garde un silence opaque. Ce simple fait doit nous amener à vouloir pousser plus loin les enquêtes. Il vaut la peine de s'interroger sur les éléments suivants : plus de 60 caméras de surveillance situées à divers endroits dans les environs du Pentagone ont pu capter des images de l'avion percutant ce bâtiment. Or les bandes des caméras de surveillance ont été confisquées par le FBI dans les heures suivant l'attentat et leur contenu n'a jamais été dévoilé. Pourquoi ? Veut-on nous cacher quelque chose ?

Antoine Martin

Tout est possible

Comment pouvez-vous expliquer que les activités boursières des compagnies aériennes américaines aient été anormalement élevées dans les jours précédant les attentats ? Comment expliquer que des propriétaires de bâtiments ont pris des assurances qui couvrent ce genre de risque peu avant les attentats ? Après avoir vu et revu des documents et des vidéos comportant des informations contradictoires, je commence à me dire qu'avec le gouvernement américain tout est possible.

Alex Lacombe

FORUM

Que faire contre les extrémistes ?

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Comment empêcher l'endoctrinement de jeunes musulmans par des prédicateurs extrémistes ?

Il y a des pistes, ici et là. La France exige maintenant, en concertation avec les organisations musulmanes, que les prédicateurs soient minimalement acculturés, en réponse au fait que beaucoup d'imams tenants d'un islamisme radical étaient des Arabes unilingues venus directement du Maghreb. Mais cela ne règle pas grand-chose : on peut très bien parler à la perfection la langue du pays et être un fanatique.

Après avoir longtemps toléré dans ses mosquées les discours les plus extrémistes, l'Angleterre a fini par sévir, et a expulsé des prédicateurs qui lançaient des appels à la « guerre sainte ».

Le Canada pourrait faire la même chose, en vertu de la loi qui interdit les appels directs à la haine raciale et à la violence contre les personnes. On a récemment extradé vers l'Allemagne Ernst Zundel, un révisionniste qui maintient que l'Holocauste n'a pas eu lieu. Les idées de Zundel ont beau être méprisables, ce vieux monsieur n'a jamais prôné la violence physique contre les juifs et ne constituait pas du tout une menace à la sécurité publique. On pourrait à plus forte raison sévir légalement contre ceux qui font campagne en faveur de l'extermination des « infidèles ».

Mais ce ne serait pas la panacée. D'une part, les discours haineux sont difficiles à dépister, parce qu'ils se font en cercle fermé et que l'islam n'a guère de structure hiérarchique. Le présumé terroriste qui aurait embrigadé des jeunes dans l'idéologie jihadiste (le plus âgé du groupe) n'avait aucun titre ; il n'était qu'un habitué de certains lieux de prière. D'autre part, on aurait beau surveiller les mosquées problématiques, cela ne réglerait pas le problème d'Internet et de l'embrigadement par le bouche à oreille.

Il n'y a qu'une solution — imparfaite elle aussi mais certainement meilleure que les autres — et c'est de la communauté musulmane qu'elle doit venir, plus spécifiquement des musulmans dévots qui fréquentent régulièrement les lieux de prière, puisque c'est là qu'est le bouillon de culture du terrorisme.

Il ne suffit pas de condamner le terrorisme. S'ils veulent vraiment se démarquer des extrémistes, les leaders musulmans doivent prendre les moyens de faire le ménage dans leur communauté.

////////////////////////////

On ne peut pas dialoguer avec ceux qui veulent la mort de la civilisation occidentale et la destruction des libertés, pas plus qu'on ne devait, à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, tenter d'« apaiser » une Allemagne déjà engagée dans une guerre sans merci.

On ne peut pas non plus attendre que cela passe, en se disant que l'histoire avance par cycles et qu'à l'échelle du malheur humain, quelques attentats ne pèsent pas très lourd. Car bien que les diverses cellules islamistes ne soient pas soumises à une autorité centralisée, la mouvance d'Al-Qaeda a une dimension internationale.

Les Brigades rouges italiennes, le groupe Baader Meinhoff allemand, l'IRA d'Irlande du Nord, l'ETA basque ou même notre petit FLQ, étaient tous des phénomènes locaux, même s'ils avaient des parentés (nationalisme exacerbé, marxisme dévoyé, etc.). La nébuleuse du terrorisme islamiste, partie du wahhabisme saoudien et relancée en Afghanistan, s'étend partout. Elle est maintenant implantée en Somalie, où les islamistes sont en train de prendre le contrôle de ce pays ravagé. Et elle s'infiltre, comme on l'a vu à Madrid et à Londres, au sein des démocraties libérales. Selon les services de renseignement, il y aurait au moins une cinquantaine de cellules au Canada.

////////////////////////////

Ah ! Mais quelle importance ! Tout cela n'est peut-être qu'un sombre complot ourdi par les États-Unis et Israël, nous dirait peut-être Amir Khadir, le coporte-parole de Québec solidaire. Bizarre coïncidence, dans la foulée de la découverte d'un présumé complot terroriste en Ontario, M. Khadir confiait hier à *La Presse* qu'il n'écarte pas l'hypothèse que les attentats du 11 septembre aient été dus à un complot américain.

« Il est à tout le moins raisonnable, dit-il, de penser qu'il peut y avoir eu conspiration. » Mais peu importe, « les Américains n'ont fait que récolter ce qu'ils ont semé », conclut M. Khadir, qui propose une commission d'enquête internationale pour tirer la chose au clair. Quelle bonne idée ! Tiens, il pourrait la coprésider lui-même, avec Thierry Meyssan, le champion des théories de la conspiration, et les autres hurluberlus qui ont conçu le site Loose Change. Cela libérerait Françoise David d'un compagnon qui risque de devenir embarrassant.

Un débat déchirant

Bernard Landry avait bien compris que l'équilibre entre l'école publique et l'école privée n'existe pas

MARC LAVIOLETTE
ET PIERRE DUBUC
Les auteurs sont respectivement président et secrétaire du SPQ Libre (Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre), un club politique actif au sein du Parti québécois.

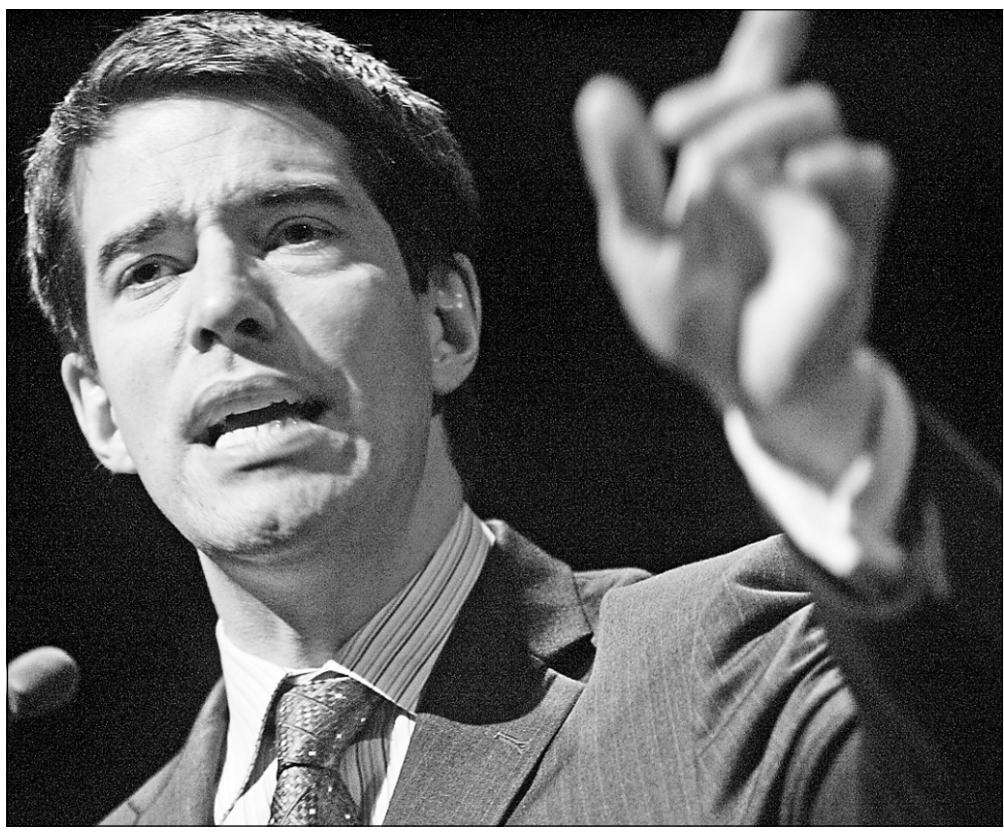

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE©

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, devra sans doute arbitrer le débat autour de la remise en question du financement de l'école privée, lors de la prochaine réunion du conseil national du PQ, ce week-end à Saint-Hyacinthe.

La remise en question du financement de l'école privée dans le document d'animation du prochain conseil national du Parti Québécois sur l'éducation a suscité l'habituelle levée de boucliers des défenseurs de l'école privée, avec à sa tête le trio Alain Dubuc, André Pratte et Lysiane Gagnon de *La Presse*.

Leurs arguments sont connus et ont été repris *ad nauseam* dans les tribunes téléphoniques. Il y a l'argument d'économie. « Chaque élève qui quitterait le privé coûterait plus cher à l'État », nous dit André Pratte parce que cela signifierait subventionner à 100 % des élèves qui ne le sont qu'à 60 % au privé.

Il y a l'argument dit de « justice sociale ». Il faut s'assurer que la formation de nos futures élites « ne soit pas réservée à ceux qui ont les avantages de l'hérédité », écrit Alain Dubuc. Et, bien entendu, son corollaire, l'argument du « grand rabotage » (Alain Dubuc), du « saccage d'un réseau scolaire » (André Pratte), qu'on peut également résumer par l'expression consacrée du « nivellement par le bas » dont les éditorialistes de *La Presse* ne sont pas surpris de voir le Parti Québécois se faire le champion depuis que les destinées de son conseil exécutif sont présidées par nulle autre que l'ex-présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Monique Richard !

D'autres nous disent partager les objectifs du Parti québécois, mais nous invitent au réalisme. « Dans un monde idéal, tous les enfants seraient formés au sein du creuset unique de l'école publique. Sur papier, c'est la solution rêvée. Dans la réalité, c'est autre chose. Il y a des droits acquis, et une longue tradition », écrit Lysiane Gagnon.

L'argument est repris de Paris par le chroniqueur Christian Rioux du *Devoir*. « On ne touche pas si facilement à des équilibres péniblement construits tout au long de l'histoire », écrit-il. Il ajoute en citant l'ex-premier ministre Bernard Landry : « If it works, don't fix it ».

L'école privée cannibalise l'école publique

Le problème, c'est que « l'équilibre » auquel fait référence Christian Rioux n'existe pas et que M. Landry l'avait parfaitement bien compris. Au lendemain d'une conférence de presse historique, tenue le 10 mars 2005 par une coalition regroupant les représentants des commissions scolaires, des syndicats d'enseignement, des directions d'école, des cadres scolaires et des associations de parents pour demander de mettre carrément fin au financement public des écoles privées, Bernard Landry, alors chef du Parti québécois, avait appuyé la démarche en déclarant qu'il était temps d'ouvrir ce débat.

Plutôt que le soi-disant « équilibre » entre les deux réseaux, on voit depuis quelques années un réseau privé en train de cannibaliser le réseau public, avec l'appui bien senti de la campagne publicitaire du palmarès des écoles de l'Institut économique de Montréal publié chaque année dans la revue *L'actualité*.

Au cours de la période de six ans, débutant en 1997-1998 pour se terminer en 2003-2004, l'effectif du réseau privé a augmenté de 10 % alors que celui du public diminuait de 6,4 %. Au secondaire, c'est maintenant 20 % des élèves qui fréquentent l'école privée, et ce pourcentage s'élève à plus de 30 % à Montréal. Avec moins du quart de la population canadienne, le Québec compte plus du tiers des élèves fréquentant une institution privée. Une situation unique en Amérique du Nord.

Les résultats de cet écrémage sont désastreux sur la réussite scolaire. Après avoir atteint un sommet avec 73,7 % en 1995-1996, le taux d'obtention d'un diplôme au secondaire a dégringolé pour atteindre 65,8 % en 2002-2003. À Montréal, la situation est encore plus catastrophique. Selon une étude menée en 1999-2000, Montréal comptait 32,6 % de personnes non diplômées des commissions scolaires, comparativement à 26,4 % pour l'ensemble du Québec. C'est cette situation qu'on devrait qualifier de « grand rabotage », de « saccage d'un réseau scolaire ».

L'école privée est l'école des nantis

Par un incroyable tour de passe-passe, les défenseurs de l'école privée essaient de la présenter comme ouverte à tous, non élitiste, ou encore élitiste mais avec un statut qui ne serait pas « réservé à ceux qui ont les avantages de l'hérédité », comme l'écrit Alain Dubuc.

Une étude rapide du statut social des élèves fréquentant l'école privée contredit ces assertions. Une analyse effectuée à partir des données du palmarès de 2002 de *L'actualité* démontre que pour les 50 premières écoles du classement — soit 45 écoles du privé et 5 écoles publiques à vocation particulière, c'est-à-dire qui sélectionnent leurs élèves — le revenu des parents est supérieur à la moyenne dans tous les cas, sauf deux. Dans le groupe des 50 écoles figurant en queue du peloton, on trouve les écoles avec les plus faibles revenus parentaux. (...)

Que le Parti québécois veuille renouer aujourd'hui avec les conclusions de la Commission des États généraux, qui n'étaient, après tout, que celles du rapport Parent, ne devrait que susciter l'enthousiasme de toutes celles et ceux qui se préoccupent de ce qui doit être notre priorité absolue : l'éducation du peuple.

Curieuse proposition du PQ

JANA HAVRANKOVA
L'auteure est médecin oncologue.

Il est étonnant de constater que des talents artistiques et sportifs sont encouragés et célébrés, alors que le talent intellectuel s'avère plutôt une tare à cacher : les enfants doués qui se font traiter de « nerds » peuvent en témoigner.

Pourtant, nous nous plaignons souvent de la médiocrité de nos dirigeants, reconnaissant implicitement que notre société a besoin d'élites, de gens capables de penser, de sortir du moule, de faire progresser harmonieusement notre société. Actuellement, les programmes internationaux dans les écoles publiques permettent aux élèves doués de toutes les familles, sans égards aux revenus, d'accéder à une éducation stimulante et ouverte sur le monde.

Les droits actuels de scolarité de plusieurs écoles privées sont à la portée de la classe moyenne. Avec la proposition du PQ d'abolir les subventions aux écoles sélectives, privées et publiques, les enfants moins fortunés ne pourront plus recevoir ce type d'éducation, qui sera réservée aux seuls riches.

Par ailleurs, les critiques de la réforme proposée par le PQ y appliquent incorrectement l'épithète « communiste ». Ayant été éduquée dans un pays communiste, je peux témoigner que l'excellence académique y était importante, et que les écoles, toutes publiques, offraient des programmes enrichis, tout en dirigeant des élèves moins forts vers les métiers vers l'âge de 14 ans.

Je ne peux pas croire que le PQ voudrait vraiment créer une société où seulement les riches auraient accès à une éducation à la mesure du talent de leurs enfants. Sans aucun doute, suite aux discussions, une meilleure proposition pour l'éducation émergera.

CYBERPRESSE

Un coût colossal

Nos entreprises subissent des pertes énormes de productivité en raison des problèmes de santé physique et psychologique de certains de leurs employés. Or des programmes de prévention existent maintenant et contribuent à diminuer significativement ces pertes.

Tel est l'avis de Roger Bertrand, économiste, ancien ministre délégué à la Santé responsable de la Prévention, et président du Groupe de promotion pour la prévention de la santé (GP2S) que l'on peut lire, aujourd'hui, sur Cyberpresse.ca/opinions.

M. Bertrand soutient : « L'ampleur du phénomène est telle que cela constitue un handicap majeur pour la compétitivité de nos entreprises dans le contexte actuel de globalisation des marchés. »

À lire et à commenter sur : Cyberpresse.ca/opinions .

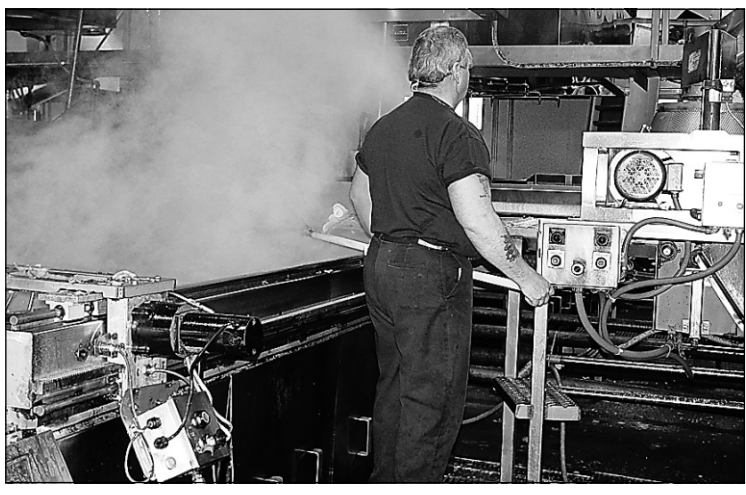

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE©

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

« Si seulement vous aviez vu cette émission D'INFOVARIÉTÉS,
la semaine dernière.
C'était saisissant. On y voyait des vies entremêlées dans un cas classique
de TRAHISON et D'AMOUR à sens unique.
Des vies entières qui se jouaient en une fraction de seconde,
en un clin d'œil. C'était la quintessence de cette grande
aventure que l'on appelle LA VIE. »

Certains regardent. D'autres *voient.*

Les téléviseurs à plasma Viera[MC] de Panasonic. Une technologie de pointe qui vous procure des noirs plus purs, des couleurs plus vraies que nature et des images nettes avec des contrastes exceptionnels. Viera, c'est l'avenir des téléviseurs à haute définition... Et ça se voit. Pour en savoir plus, visitez panasonic.ca

VIERA

Panasonic® des idées pour la vie

3410413A